

éduquer

tribune laïque n° 115 juin 2015

la **ligue**



dossier
En finir une fois pour toutes avec la notion de mixité?

position politique
À quand un même cours d'Éducation à la citoyenneté dans tous les réseaux d'Enseignement?

à la ligue
Projet potager en milieu urbain

histoire
Paul Robin (1837-1912): Une vie engagée

sciences
Les carrés existent-ils?

Sommaire

Éditorial	Il y a 150 ans... Paul Hymans	p 3
	Roland Perceval	
Focus	Focus	p 4
	Marie Versele	
Position politique	À quand un même cours d'éducation à la citoyenneté dans tous les réseaux?	p 6
	Le Bureau de La Ligue	
Éducation	Domestiquer les écrans au rythme de l'enfant	p 8
	Yapaka	
	L'art d'accomoder les différences	p 10
	Yapaka	
Dossier: EN FINIR UNE FOIS POUR TOUTES AVEC LA NOTION DE MIXITÉ?	Dossier réalisé par Christine Schaut	
	En finir une fois pour toutes avec la notion de mixité?	p 12
Rectificatif	L'ASBL Douance	p 20
Régionales	L'agenda	p 21
À la Ligue	Projet potager en milieu urbain	p 24
	Ariane Crèvecoeur	
	Les stages résidentiels de la LEEP, asbl	p 26
Histoire	Paul Robin (1837-1912) Une vie engagée	p 27
	Pol Defosse	
Sciences	Les carrés existent-ils?	p 32
	François Chamarau	

éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Animatrice de la revue Éduquer
Valérie Silberberg

Mise en page
Eric Vandenheede
assisté par Marie Versele

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré à ce numéro:

Roland Perceval
Marie Versele
Le Bureau de La Ligue
Juliette Bossé
Yapaka
Christine Schaut
Ariane Crèvecoeur
Pol Defosse
François Chamarau

Roland Perceval, président de la Ligue

Il y a 150 ans...

Jonathan Raphaël Bischoffsheim

Cette année, est fêté le 150^e anniversaire de la fondation de l'Institut Bischoffsheim de la Ville de Bruxelles. Cette école, voulue par le grand mécène dont elle porte le nom, fut la première école professionnelle pour jeunes filles en Belgique.

Ainsi était née une école complétant les possibilités offertes aux jeunes filles dans l'enseignement secondaire, à côté de la création du Cours d'éducation pour jeune fille, fondée par Isabelle Gatti de Gamond en 1864, celui-ci cours d'enseignement moyen.

Dès sa création, cette école connu un succès important qui ne fit que s'affirmer tout au long de son histoire. École dite «de la beauté» puisqu'elle se spécialisa, dès l'origine, dans les métiers de la mode et le domaine artistique, elle fut très rapidement reconnue comme école d'excellence dans ces domaines.

L'idée originelle de cette création était qu'elle soit destinée à améliorer le sort des jeunes filles pauvres, à les diriger vers des métiers qu'elles pourront exercer près du foyer domestique et à combattre leur ignorance considérée comme source de tant de misères¹. On voit bien là les idées déjà développées dans *L'Instruction du peuple*, ouvrage fondamental de Pierre Tempels qui inspira la démarche pédagogique des créateurs de la Ligue de 1864.

Jonathan-Raphaël Bischoffsheim fut une personnalité remarquable: grand libéral, banquier, franc-maçon, il était absolument convaincu, avec ses amis Auguste Couvreur, Ghislain Funck, Charles Buls notamment, de l'importance fondamentale de

l'enseignement (qui n'était pas obligatoire à cette époque) en général et de celui pour jeunes filles, en particulier.

La Ligue de l'Enseignement est redevable à ce grand mécène d'avoir contribué, financièrement, de manière très importante, à la construction du bâtiment de l'École Modèle qui abrite aujourd'hui la catégorie pédagogique Buls - De Mot de la Haute École Francisco Ferrer.

La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente est heureuse de rendre un hommage appuyé à ce grand homme qu'était Jonathan-Raphaël Bischoffsheim qui souhaitait, malgré ses titres et fonctions importants, laisser le souvenir d'un philanthrope créateur d'écoles.

C'est bien ainsi qu'il reste dans l'esprit et le cœur des écoles qu'il a contribué à créer, et de «son» école en particulier.

1. M.de Vreese, *L'Institut Bischoffsheim à Bruxelles*, 1989 cité dans la plaquette du 125^e anniversaire de l'Institut.

Cotisation et don 2015

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2015**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2015** est de **25€** minimum.

Par ailleurs, faire un **don**, c'est marquer votre soutien
(les dons de 40€ et plus sont déductibles de vos impôts)

À verser sur le compte: BE19 0000 1276 64 12 - BIC: BPOTBEB1
de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl
rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
Communication: cotisation ou don 2015

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter au 02/512.97.81 ou admin@ligue-enseignement.be

Billet d'humeur

L'obligation scolaire est un choix de société

L'obligation scolaire est un vieux combat. Vécue par les élèves comme une contrainte, parfois perçue comme insupportable, elle est pourtant protectrice. Elle est, en effet, le meilleur moyen pour garantir à chaque enfant l'exercice de son droit à l'éducation.

La loi sur l'obligation scolaire date de 1914 mais elle ne fut pleinement appliquée qu'après la première guerre. La durée de l'obligation fut progressivement allongée. La dernière évolution en la matière remonte à 1983. L'obligation fut portée à 12 années: de l'année scolaire durant laquelle l'enfant a 6 ans jusqu'à celle durant laquelle il atteint ses 18 ans (loi du 29 juin 1983).

Qu'une loi instaure l'obligation scolaire signifie que la société retire au chef de famille le droit de décider si ses enfants iront à l'école ou non. Il s'agit d'un choix politique. Tandis que les parents décident de l'éducation de leurs enfants en fonction de motifs privés, l'obligation scolaire correspond à un choix de société. Elle détermine son caractère obligatoire eu égard à la place qu'elle réserve à chacun en son sein et aux perspectives qu'elle offre à tous en tant que personnes, citoyen(ne)s et travailleuses ou travailleurs.

L'obligation légale ne retire pas, pour autant, aux parents leur responsabilité éducative. Ceux-ci inscrivent leurs enfants dans l'école de leur choix et la société accepte, par dérogation, que l'enseignement soit dispensé à domicile, moyennant le respect d'un certain nombre de conditions (fixées dans le décret du 25 avril 2008).

Le débat sur l'obligation scolaire resurgit régulièrement dans la perspective de l'avancer à cinq ans, avec pour but principal, d'amener à l'école les quelques pourcents d'enfants qui ne fréquentent pas l'école maternelle avant les primaires et qui, ce faisant, peinent à s'intégrer dans la vie scolaire alors que la formation intellectuelle devient centrale.

Avancer l'âge de l'obligation a pour but de faciliter l'intégration des enfants dans la société qu'ils découvrent à l'école. Cet enjeu d'intégration en fait une question éminemment politique. Espérons que nos politiques l'aborderont comme une véritable question de société, sans la réduire à quelques arguties juridiques ou quelques tours de passe-passe procéduriers.

Patrick Hullebroeck, directeur

Un jour... en 2015

Le 100^e anniversaire du génocide arménien

Le centième anniversaire du génocide arménien a eu lieu le 24 avril 2015, cent ans, jour pour jour, après la rafle des intellectuels arméniens, aussi appelé «dimanche rouge», du 24 avril 1915 à Constantinople. La rafle des intellectuels arméniens est l'événement marquant le commencement du génocide arménien. Cette rafle s'est concrétisée par l'arrestation des élites arméniennes de Constantinople. Ces derniers ont été enfermés dans des centres de rétention pour être, pour la plupart, assassinés par la suite. Durant la rafle, 235 à 270 intellectuels ont été arrêtés sous ordre de Talaat Pacha, alors ministre de l'intérieur en Turquie. On estime que ce ne seront pas moins de 2345 arméniens qui seront déportés durant cette rafle des intellectuels.

Le génocide arménien, à proprement parler, s'est déroulé de la période d'avril 1915 à juillet 1916, période au cours de laquelle plus des deux tiers des Arméniens vivants sur le territoire actuel de la Turquie, ont été déportés, morts de famines et massivement massacrés pour des raisons racistes et religieuses. On estime qu'il y aurait eu 1 247 200 morts, soit 77% de la population arménienne. Le génocide était alors planifié par le Comité Union et Progrès (CUP), parti au pouvoir à l'époque, plus connu sous le nom de «Jeunes-Turcs». Talaat Pacha est considéré comme le principal commanditaire du génocide des arméniens d'Anatolie et d'Arménie occidentale. Cent ans après, la Turquie refuse toujours de reconnaître l'existence du génocide arménien. Une politique du silence y est de mise, certainement car admettre les massacres reviendrait à reconnaître que certaines figures de proue de la constitution de l'État moderne turc étaient alors des assassins.



Citation



«En effet, le rire n'est jamais gratuit, l'homme donne à pleurer, mais il prête à rire.»

Pierre Desproges,
Fonds de tiroir (1990)

Ressources cinéma

Openculture

Le site openculture est une plateforme rare qui offre pas moins de 700 films totalement gratuits. L'ambition du site est de se battre pour éduquer et transmettre le meilleur de la culture cinématographique au plus grand nombre. George Lucas, Wes Anderson, Stanley Kubrick, Jean Cocteau, Andy Warhol, Salvador Dali, Andreï Tarkovski ou encore Christopher Nolan, David Lynch, Tim Burton, David Cronenberg, Coppola... les plus grands et tous les genres s'y retrouvent et s'y découvrent. Pourquoi s'en priver!

Plus d'infos: www.openculture.com

OPENCULTURE

Site Internet

www.bruxellessocial.irisnet.be
Bruxellessocial est un outil web qui permet de rassembler et de trouver l'ensemble des acteurs sociaux situés à Bruxelles. Conçu de manière conviviale et intuitive, le site permet aux usagers de trouver leur chemin au sein de l'offre sociale-santé bruxelloise. Pour les professionnels, le site leur offre la possibilité de mieux se faire connaître et de construire de nouveaux réseaux.



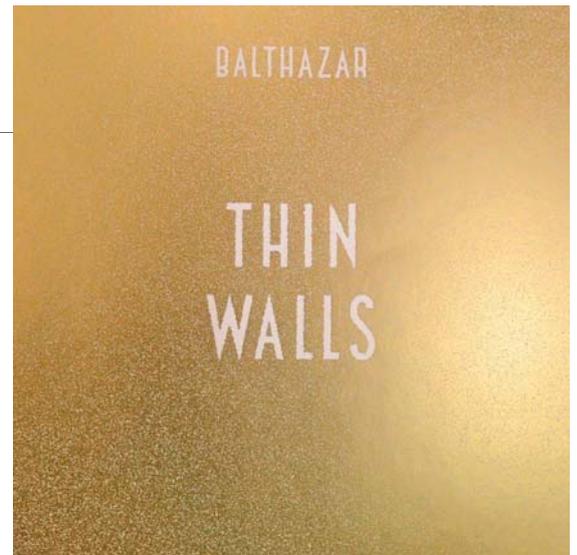


Musique

Balthazar, Thin Walls

Balthazar, le quintet courtraisien, avait largement séduit le public belge et international avec leur deuxième album «Rats», alliant instants lumineux et nonchalance vocale. Difficile de succéder à un tel coup d'éclat. Pari réussi pour le groupe belge qui revient avec un album plus intimiste, plus sombre, plus orchestré mais aussi plus mature. *Thin Walls* offre une belle palette de chansons aux mélodies élégantes, aux délicates orchestrations entraînantes. Les 10 titres de l'album parlent tous de la vie de groupe en tournée: le rythme de vie haletant, la fatigue, les gueules de bois, le manque d'intimité, la perte de repères affectifs... un thème vaste relevé par une voix rocailleuse, traînante, des tempos qui tournent au ralenti, des atmosphères envoûtantes et des mélodies élégantes. Bref, défi relevé pour ce groupe devenu incontournable sur la scène musicale belge.

Balthazar sera en concert le 7 novembre 2015 à Forest National.



Bande dessinée

Les Ogres Dieux - Petit de Hubert et Bertrand Gatignol



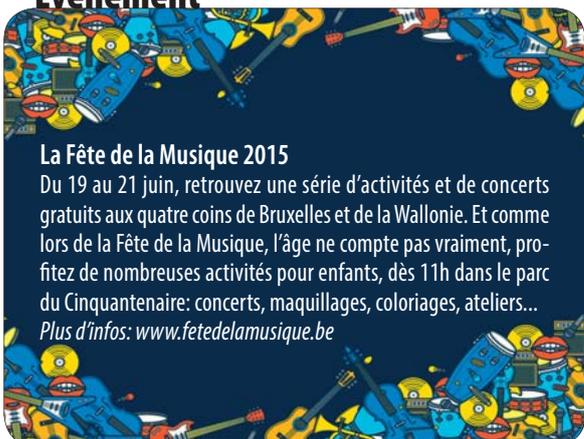
Les Ogres Dieux est un magnifique récit gothique sur une famille d'ogres en proie à sa disparition! Petit est le plus petit de sa famille. Souffrant de problèmes de consanguinité, les ogres de la famille sont de plus en plus petits. Petit atteint péniblement la taille d'un humain. Son père et sa mère, le considérant indigne de son rang, le renieront de la famille sauf s'il accomplit sa mission de nouveau Fondateur: s'il s'accouple avec une humaine, le mauvais sort de la génétique sera dissout et la race des ogres pourra renaître à nouveau. C'est sans compter sur la présence de sa tante Desdée qui tentera de le sauver de la cruauté de sa fratrie pour l'initier aux joies de la vie des humains. Quel sera le destin de Petit: succomber à la pression paternelle ou se délivrer de la violence quotidienne des ogres?

Le saviez-vous?

Sur Uranus, l'été et l'hiver durent chacun 42 ans! C'est l'une des planètes les plus étranges de notre système solaire: sur Uranus, un hémisphère est totalement pointé vers le soleil et la position des pôles s'inverse très lentement, de sorte que l'été y dure 42 ans, tout comme l'hiver.



Événement



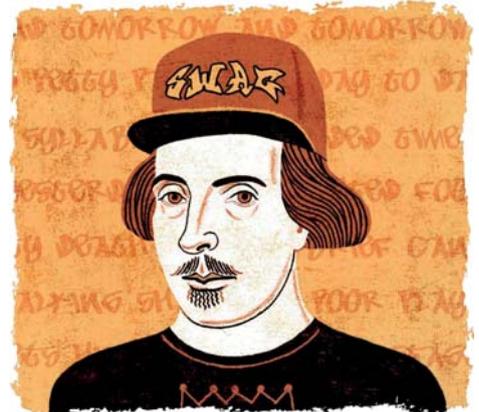
La Fête de la Musique 2015

Du 19 au 21 juin, retrouvez une série d'activités et de concerts gratuits aux quatre coins de Bruxelles et de la Wallonie. Et comme lors de la Fête de la Musique, l'âge ne compte pas vraiment, profitez de nombreuses activités pour enfants, dès 11h dans le parc du Cinquantenaire: concerts, maquillages, coloriages, ateliers...

Plus d'infos: www.fetedelamusique.be

Le saviez-vous?

Le mot «swag» aurait été inventé par William Shakespeare! Le terme «swag» très répandu auprès des jeunes, qui s'apparente à l'expression «avoir du style», aurait, à l'origine, été inventé par Shakespeare. De fait, l'illustre écrivain anglais avait inventé le verbe to swagger signifiant fanfaronner pour sa comédie «Le Songe d'une nuit d'été». Oublié durant des décennies, le terme swag est revenu à la mode via la musique hip-hop.



Festival

Plazey 2015

Du 24 au 28 juin, retrouvez une série de concerts et d'animations gratuites dans le parc Elisabeth à côté de la Basilique de Koekelberg. Le festival Plazey est un événement familial et convivial qui gravite autour de nombreux concerts, d'animations visuelles et toutes sortes d'activités pour les enfants.

Plus d'infos: www.plazey.be



Enquête

Les enfants et les écrans - ONE

Les technologies numériques (ordinateurs, smartphones, tablettes, consoles...) occupent une place considérable dans notre vie. Comment les enfants gèrent-ils ces interfaces, savent-ils les utiliser? L'ONE et le CSEM mènent actuellement une grande enquête pour connaître et reconnaître les pratiques des plus jeunes face aux écrans. N'hésitez pas à répondre à leur enquête sur: www.enfants-ecrans.be



À quand un même cours d'Éducation à la citoyenneté dans tous les réseaux d'Enseignement?

Au moment où la Fédération Wallonie-Bruxelles examine, d'une part, l'organisation d'un système de dispense des cours de religion/morale dans l'Enseignement officiel et leur remplacement par un cours d'Encadrement pédagogique alternatif et, d'autre part, la mise en place d'un cours d'Éducation à la citoyenneté, à raison d'une heure par semaine dans le même Enseignement officiel, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente tient à rappeler sa position et, entre autres, son exigence de remplacer les deux heures de cours de religion/morale par un cours d'Éducation à la citoyenneté dans tous les réseaux d'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Ligue note les différences de traitement que la Fédération Wallonie-Bruxelles envisage d'installer entre l'Enseignement libre confessionnel et l'Enseignement officiel. L'Encadrement pédagogique alternatif (EPA), installé dans les seuls réseaux de l'Enseignement officiel et de l'Enseignement libre non confessionnel ne le sera pas dans l'Enseignement libre confessionnel. Tel qu'envisagé, l'EPA reçoit une définition extrêmement large qui dissimule mal le manque de

concertation et l'impréparation de cette nouveauté. Cette définition permet toutes les formes de travail d'un élève ou d'un groupe d'élèves, pourvu que celui-ci traite d'«Éducation à la citoyenneté», sans que cette expression ne soit mieux précisée. Tout aussi inquiétant, l'encadrement de ce cours sera assuré avec le personnel dont dispose le Chef d'Établissement, sans augmentation de l'encadrement puisqu'il devra recourir «au(x) membre(s) du personnel ensei-

gnant; à défaut, au(x) membre(s) du personnel auxiliaire d'éducation; à défaut à une personne désignée par le Pouvoir organisateur», qui, le cas échéant, ne dispose d'aucun titre pédagogique? Le Chef d'Établissement devra donc organiser, là où la demande s'exprime, un éventuel 7^e cours parallèlement aux 6 cours de morale/religion déjà difficiles à mettre sur pied. L'Enseignement libre confessionnel n'est pas concerné par le chaos qui s'annonce. Cette



différence de traitement est inadmissible et se veut favoriser le seul Enseignement libre confessionnel.

À dater de la rentrée de septembre 2016, pour l'année scolaire 2016-2017, les Établissements d'Enseignement officiel organiseront un cours «d'Éducation à la citoyenneté», à raison d'une heure par semaine, l'autre heure étant soumise au statut décrit ci-dessus: de quoi compliquer encore la mise sur pied d'un horaire crédible pour les élèves et pour les professeurs. La définition du contenu de ce cours se veut un peu plus précise que celle du cours d'EPA. Il traitera d'éducation à la démocratie, au questionnement philosophique et à l'épanouissement personnel. Son programme, établi par les Pouvoirs organisateurs, devra s'inscrire dans un référentiel de compétences voté au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ici, la différence de traitement entre le réseau de l'Enseignement libre confessionnel et l'Enseignement officiel se révèle à nouveau. En effet, le premier devra «fixer le référentiel dans les programmes disciplinaires», c'est à dire que l'ensemble des cours des différentes disciplines enseignées devra contribuer à rencontrer les exigences du référentiel, y compris le cours de religion catholique. Comment, au sein d'un cours de religion, assurer de façon équilibrée «la connaissance des religions, courants de pensée et philosophies ...»? L'Enseignement officiel devra présenter «un programme unique concernant le cours de citoyenneté». Pour quelle raison les autres disciplines n'y contribueraient-elles pas, et en particulier le cours de morale non confes-

sionnelle? Il apparaît donc qu'un cours de religion catholique contribuera désormais à éduquer à la citoyenneté et qu'un cours de morale confessionnelle n'y contribuera pas.

À l'analyse de ce qui précède et en particulier des textes en discussion en Commission de l'Enseignement, il apparaît clairement que l'Enseignement libre confessionnel ne sera pas atteint par les aménagements en cours, alors que l'Enseignement officiel sera contraint à une réorganisation horaire qui s'annonce chaotique. Quand le simple bon sens d'organiser un même cours d'Éducation à la citoyenneté de deux heures par semaine dans tous les réseaux d'Enseignement s'imposera-t-il?

Le 20 mai 2015

Domestiquer les écrans au rythme de l'enfant

Dans une société où le virtuel a pris une place prépondérante, quelles peuvent en être les conséquences sur l'enfant? Sans céder aux sirènes de la technologie ni à la panique face au monde numérique, il s'agit de mieux comprendre l'impact des écrans au cours de la vie de l'enfant.

La confrontation aux mondes virtuels et le vécu émotionnel qui y est associé sera différent selon son stade de développement. En effet, au fur et à mesure qu'il grandit, et s'il est accompagné dans ses découvertes, il sera de plus en plus outillé pour faire face aux contenus qu'il perçoit. Disposer de repères peut aider parents et professionnels à adapter la consommation des écrans à l'âge de l'enfant¹.

Avant 3 ans: pas de télévision

Avant 3 ans, le tout-petit découvre le monde et construit ses repères dans l'espace en utilisant ses 5 sens: en jetant, en goûtant, en manipulant, en jouant, en grimant... À ce stade, les livres et les histoires qu'on lui raconte sont des outils essentiels pour l'intégration de ses repères temporels. L'accès au langage, notamment, nécessite l'interaction directe avec les personnes qui l'entourent. Aussi, il est primordial que le bébé expérimente la troisième dimension (par exemple, l'em-

pilement des cubes) pour comprendre le monde en deux dimensions présenté par les écrans. La télévision, et même les programmes soi-disant adaptés aux tout-petits, nuisent au développement de l'enfant, ils représentent un frein à ses différents apprentissages et le limitent dans ses découvertes. Par ailleurs, la télévision est violente pour le bébé, dont les capacités de symbolisation et de langage ne sont pas encore construites. Incapable de gérer le flux continu d'images et de sons qui lui est imposé, le bébé est submergé par une surexcitation qu'il ne peut assimiler. Si la télévision apparaît comme un moyen facile d'apaiser ou d'occuper l'enfant quand celui-ci est confronté à la solitude, elle lui hôte l'occasion d'être seul avec lui-même. Or, il est primordial que le bébé apprenne peu à peu à faire face à l'absence et à l'ennui. C'est ce qui lui permettra par la suite de ne pas être dans une incessante avidité de consommation (substances, partenaires kleenex...).

Avant 6 ans: pas de consoles de jeux

Cette période est celle du développement de l'intelligence symbolique et de l'imagination, des activités motrices et manuelles essentielles pour les enfants. Elles soutiennent l'imaginaire, la capacité créatrice et la motricité fine tout en mobilisant les dix doigts. Les consoles de jeux, tout comme les tablettes et autres smartphones sont déconseillés, car ils ne mettent à contribution que deux doigts sur les dix et surtout, ils entravent le développement de l'intelligence symbolique. En effet, lorsque l'enfant de cet âge joue, il ne cherche pas à donner du sens à ce qu'il est en train de faire mais son seul but devient de réussir. De plus, et particulièrement à cet âge, les écrans exercent une attraction, une sorte de fascination à laquelle il est difficile de résister. Cette activité risque donc, rapidement, de devenir répétitive, de capter tout le temps de l'enfant et ce, au détriment des activités sociales, de rêveries, et de jeux.



Avant 9 ans: pas d'internet seul

L'enfant, à ce stade, construit certains repères comme la différence entre l'espace privé et l'espace public et la notion de point de vue. Comprendre que tout n'est pas montrable sur internet et que les informations qui s'y trouvent peuvent être contradictoires, est nécessaire pour surfer sur internet en toute sécurité. Les consoles de jeux, quant à elles, peuvent soutenir le développement de certaines capacités comme la concentration, l'innovation ou encore la prise de décision rapide. Pour que leur utilisation soit bénéfique, les logiciels doivent être adaptés à l'âge de l'enfant, l'enfant y joue accompagné, dans l'espace familial et durant un temps limité.

Avant 12 ans: pas de réseaux sociaux

L'enfant de cet âge a besoin d'éprouver ses relations dans la réalité. Avant de se faire des amis virtuels, l'enfant a besoin de tisser des liens bien réels. Il a besoin de tester, de vivre, de ressentir ses émotions grandeur nature. Il n'est pas encore suffisamment armé pour pouvoir bien comprendre les subtilités des réseaux sociaux. A partir de 10 ans, l'ac-

quisition d'un téléphone portable est à évaluer par les parents.

À tout âge

À tout âge, et encore durant l'adolescence, l'enfant a besoin d'être accompagné dans ses découvertes par ses parents et éducateurs. Cette «éducation aux médias» n'est pas une simple transmission de savoirs techniques, mais devrait surtout se centrer sur le vécu émotionnel de chacun face aux images. Il est important que l'enfant puisse verbaliser ce qu'il voit, y donner un sens et comprendre les émotions que certaines images suscitent chez lui. Cela doit se faire dans un véritable partage, chacun, parents et enfant, exprimant son ressenti. Il est également important que les temps d'écran soient limités et progressivement gérés par l'enfant lui-même. Ainsi, sa passivité est limitée et il devient un acteur à part entière de sa consommation des

écrans. Il est recommandé que les écrans soient placés dans les pièces communes afin que parents et enfants puissent rester de véritables partenaires de dialogue. Enfin, n'oublions pas que rien ne remplacera, pour le bon développement de l'enfant, le temps passé, seul, avec ses camarades ou sa famille, à jouer ailleurs que dans le monde virtuel.

Les professionnels, quant à eux, peuvent attirer l'attention des parents qu'ils rencontrent sur ces questions, mais également être attentifs aux écrans présents dans les lieux d'attente ou d'accueil.

Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance Fédération Wallonie-Bruxelles: Bd Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles yapaka@yapaka.be

1. Serge Tisseron «Grandir avec les écrans: La règle 3-6-9-12», Temps d'arrêt, Yapaka, avril 2013.

“ À tout âge, et encore durant l'adolescence, l'enfant a besoin d'être accompagné dans ses découvertes par ses parents et éducateurs. ”

L'art d'accomoder les différences

Les professionnels sont souvent amenés à s'interroger sur ce que l'on qualifie rapidement de «différence culturelle» dans les milieux d'accueil, les écoles ou lors de l'accompagnement des familles. Les exemples de situations où se confrontent plusieurs conceptions de ce qu'il est bon de faire font partie de leur quotidien. C'est par exemple ce qui s'est passé dans un milieu d'accueil où un bébé de nationalité turque ne parvenait pas à s'endormir. Une discussion avec la maman a fait apparaître que celle-ci emmaillote son bébé à la maison et qu'il ne s'habitue pas au mode de couchage de la crèche. Il y a plus de cinquante ans que la pratique systématique de l'emmaillotage a été abandonnée ici; comment faire alors sans entrer dans un «choc des cultures» qui n'aidera certainement pas ce bébé à dormir?

Le plus souvent les événements qui mènent à des réflexions sur les «différences culturelles» se rapportent à des personnes venant d'ailleurs. Notons au passage que certains «ailleurs» ont moins la cote que d'autres. Pourtant, des différences se marquent d'une autre façon, par exemple sur le plan du genre (un puériculteur travaillant en crèche et que ses collègues ne trouvent pas suffisamment 'maternant'), d'une incapacité physique (une maman malvoyante) ou encore sur le plan de la famille (les familles homosexuelles par exemple). C'est tout cela la diversité, mais c'est beaucoup plus encore puisque les familles aménagent des manières de vivre et d'éle-

ver leurs enfants qui sont parfois difficiles à comprendre. Cette diversité rend complexe le travail des professionnels auprès des familles et des enfants.

La question à résoudre est de savoir comment, dans la pratique, éviter non seulement d'enfermer dans une identité figée celui ou celle qui agit différemment, mais aussi de faire comme si cette question n'existait pas. Pourquoi? Parce que la notion de différence s'oppose à celle de normalité, avec le risque d'exclure ou de stigmatiser; parce qu'identifier quelqu'un comme définitivement différent ne tient pas compte du fait que les individus changent, se transforment au cours de leur vie. Mais aussi, à l'opposé, parce que

le déni de la diversité peut nuire à la construction de l'identité de l'enfant et empêcher de voir les discriminations quand il y en a. La fréquentation des milieux d'accueil du jeune enfant et de l'école maternelle représente la première expérience véritablement sociale de l'enfant: placé hors de sa famille, de ses habitudes et de ses valeurs, l'enfant va se découvrir à travers les relations quotidiennes avec d'autres adultes et d'autres enfants. Il n'est pas souhaitable qu'il doive laisser une partie de lui-même sur le pas de la porte. Valoriser l'enfant dans ses appartenances multiples aide celui-ci à se construire harmonieusement et évite de renforcer implicitement un modèle dominant.

C'est pourquoi il est plus positif de parler de diversité que de différence, parce qu'elle est vue davantage comme une ressource, alors que la différence s'interprète comme un écart par rapport à une norme.

Dans les milieux éducatifs, le but n'est pas de participer à la construction de l'identité des enfants en faisant table rase de ce qu'ils sont. On ne vise pas à éduquer les Belges de demain selon un moule prédéfini. Il s'agit plutôt de favoriser une identité singulière au départ d'appartenances multiples, en étant créatif et en construisant des ponts avec les cultures familiales et les différentes appartenances des enfants. Cela suppose rencontre avec les parents accompagnés de leurs enfants et reconnaissance de ce qui fait la singularité de chaque individu. Cela nécessite également que les personnes dépassent le niveau du 'nous', collectif, pour arriver à celui du 'je' qui permet la réciprocité. Dans l'exemple cité plus haut, cela suppose que le professionnel puisse entendre les raisons qui ont amené ces parents à emmailloter leur bébé (tradition? culture? ou simplement moyen qui semble efficace dans l'expérience des parents?) sans juger la famille et tout en s'interrogeant sur ses propres références. En l'occurrence, un mode d'emmaillotage faisant l'assentiment de la maman comme de la responsable du milieu d'accueil a été adopté pour un certain temps.

D'accord, mais il y a des limites! entend-on. La limite, c'est d'abord la situation de l'enfant, sa réalité dans le milieu éducatif et dans sa famille. La limite, c'est également ce qui découle des normes et des règles de vie en collectivité. Or il apparaît que ces dernières ne sont pas toujours explicites pour tous. Il est bon de les faire connaître mais aussi d'estimer quels sont les risques que l'on imagine si elles venaient à être transgressées ou simplement modifiées. C'est parfois peu de chose. Les limites sont donc négociables et cela d'autant plus lorsque le bénéfice est d'inclure un enfant ou une famille et de partager la responsabilité de l'éducation. Enfin, n'oublions pas que d'autres enjeux peuvent se faire jour dans ces petits événements. C'est l'exemple d'une crèche où, sous prétexte de négocier une mise sur le pot jugée précoce par la crèche, une maman 'venant d'ailleurs' testait l'équipe pour voir si elle avait la possibilité d'être entendue et ainsi rassurer sa propre famille sur le fait qu'elle pouvait mettre en toute confiance son bébé à la crèche.



En finir une fois pour toutes avec la notion de mixité?¹

La mixité que l'on spécifie parfois en lui adjoignant les qualificatifs «sociale», «générée», «culturelle» ou encore «intergénérationnelle» est un terme en vogue depuis quelques années singulièrement dans les politiques de la ville et la politique scolaire. Au point que la notion apparaît comme une sorte de mot magique à même de résoudre les problèmes d'injustices sociales au sens large de terme, de favoriser la cohésion sociale et de ramener la paix dans les quartiers et dans les écoles...

Le mot est à ce point immédiatement et fortement connoté positivement par tous les esprits progressistes qu'il semble presque malvenu, voire conservateur, de le questionner. C'est pourtant ce que propose cet article: se méfier des évidences socialement partagées², déconstruire la notion c'est-à-dire mettre au jour ses implicites, à l'aide dans mon cas d'outils sociologiques à la fois empiriques et théoriques et, in fine et modestement, proposer quelques fils aidant à (re)-penser les hétérogénéités sociales et culturelles.

Ce travail est mené à partir d'un terrain particulier: celui des politiques de la ville. En effet, mes recherches sur les politiques de la ville et sur leurs référentiels, ainsi que mes enseignements, à propos du même objet et de l'anthropologie de l'espace, m'ont permis de dé-

velopper une connaissance à propos de ce type de dispositifs de l'action publique. C'est donc à partir d'eux que je parle. Par contre, si j'ai acquis des compétences en matière de politique scolaire, c'est uniquement comme maman d'élèves qui ont connu la mise en action du décret mixité. Ces compétences ordinaires, tout aussi légitimes qu'elles soient, ne m'autorisent cependant pas à me pencher en tant que sociologue, sur la mixité à l'école. Je m'abstiendrai donc, cette lacune analytique étant par ailleurs largement comblée par un récent numéro d'*Éduquer* consacré à la mixité à l'école³.

L'article se déploie en plusieurs parties: après une courte définition de la notion, il se propose d'en tracer les impensés, en s'inspirant d'un article de Gérard Baudin⁴, avant de présenter quelques recherches so-

ciologiques qui en bousculent les fondements. En conclusion, quelques propositions de réflexion «alternatives» sont esquissées.

Définition de la notion

«La mixité désigne la coprésence ou la cohabitation en un même lieu de personnes ou de groupes socio-économiquement différents ou culturellement différents⁵.»

Le dictionnaire historique de la langue française, le Robert⁶ fait advenir le mot mixité en 1842 de l'adjectif mixte, utilisé dès le 15^e siècle dans le droit. L'adjectif est ensuite utilisé en mathématique et dans la marine. Il passe dans le langage courant pour désigner ce qui «est formé de personnes des deux sexes» (1887). Si le dictionnaire de sociologie Le Robert-Seuil de 1991 note à son propos que la notion



de mixité est surtout utilisée dans le champ scolaire pour désigner «l'enseignement en commun des filles et des garçons» s'attachant dès lors à circonscrire la question de la mixité à l'école à la mixité genrée, vingt ans plus tard cette dernière est largement associée dans l'Encyclopédie Universalis⁷ aux mots «ville et banlieue», «politiques de la ville», et assortie du qualificatif «sociale». La mixité scolaire est reléguée loin derrière la mixité sociale en termes d'occurrences.

Si la notion est souvent sollicitée dans les dispositifs d'action publique contemporains, l'idée de la nécessité d'un brassage, d'un mélange, n'est pas neuve. Toujours selon Gérard Baudin⁸, François Miron, prévôt des marchands de Paris au 16^e siècle, l'invoque déjà: «Il n'est pas bon que dans la cité, tous les gros et dodus soient au même endroit». Plus tard, au 19^e siècle Charles Fourier, philosophe, chef de file des socialistes utopistes français, prône dans son phalanstère⁹ la présence de différentes catégories sociales soigneusement répertoriées. Selon lui, la mixité doit permettre aux plus riches d'accéder au confort et aux pauvres à l'humanité. Ainsi, déjà l'idée d'une orthopédie sociale et éducationnelle est évoquée. Si la mixité peut créer un cadre de vie matériel favorable aux riches, elle offre aux pauvres bien plus que cela: elle leur fournit, au contact des riches, une sorte d'émulation salutaire leur permettant d'accéder à l'humanité. On le verra ci-dessous cette mission d'orthopédie sociale et éducationnelle liée à la mixité survivra à presque deux siècles, même si, presque évidemment, le vocabulaire s'est quant à lui euphémisé.

Cependant déjà au 19^e siècle, certains doutent du principe érigé en dogme par Fourier¹⁰. Ainsi Charles Gide, théoricien de l'économie sociale, cité par Denis Clerc, se montre dubitatif à son égard: «C'est une psychologie un peu simpliste de croire que, par le voisinage des riches, les pauvres vont devenir aimables et polis et que les riches seront plus heureux.»¹¹. Cette critique de la vision mécaniciste de la proposition fouriériste selon laquelle la proximité spatiale serait à tout prix bénéfique pour les «rapprochés» sera amplement reprise et commentée par de nombreux sociologues contemporains.

La mixité: un référentiel...

Si donc l'idée de la nécessité de la mixité (sociale, culturelle, genrée, intergénérationnelle) n'est pas neuve, elle n'est pas convoquée avec autant de vigueur à toutes les époques. La période contemporaine paraît se prêter favorablement à son usage intensif. Voyons comment et pourquoi. Au service d'une tentative de démonstration sociologique, l'analyse se penche sur le cas de la Région de Bruxelles-Capitale. La mixité déclinée sous ses différents aspects y devient, à l'instar d'autres grandes villes européennes et à côté de la gouvernance, de la durabilité ou encore de la participation, un référentiel¹² important de l'action publique.

Pour Pierre Muller, politologue français, un référentiel est «un ensemble cohérent de représentations articulant et coordonnant une politique et générant des dispositifs la concrétisant et la stabilisant¹³». Il remplit deux fonctions: d'une part, il a en charge d'«opérer un décodage du réel»¹⁴ qui donne



du sens à ce dernier, le rend cohérent et lisible. Le référentiel organise ainsi une mise en ordre et en lecture du monde. D'autre part, toujours selon la lecture opérée par Jean-Louis Genard des travaux de Pierre Muller, il «opère un recodage du réel à travers la définition de modes opératoires susceptibles de définir un programme d'action politique». La lecture du monde n'est donc pas que théorique, elle conditionne la production de dispositifs, de mesures concrètes à visée opérationnelle. La montée de nouveaux référentiels, telle la mixité, modifie l'action publique. Toujours selon Pierre Muller, tout le monde n'est pas à même de produire des référentiels, ces derniers traduisent les représentations des groupes dominants, les seuls en capacité d'imposer leur lecture du réel et de créer des dispositifs qui la stabilisent.

... au niveau des politiques de la ville en Région de Bruxelles-Capitale

La mixité peut être considérée comme un référentiel important de l'action publique urbaine, elle s'inscrit de plain-pied au cœur des politiques de la ville. Avant de décrire certaines d'entre elles et la place qu'y prend le référentiel de la mixité, un détour par une courte définition des politiques de la ville et leur genèse s'impose. Celles-ci désignent un ensemble de

dispositifs d'action publique intervenant à une échelle spatiale donnée (une zone, un quartier, la métropole) pour traiter de problématiques jugées spécifiquement urbaines. Ces dernières relèvent d'une part de ce que des auteurs nomment la question urbaine et d'autre part des enjeux liés au processus de métropolisation. Pour y répondre, deux types de politiques de la ville voient le jour: des politiques d'accompagnement de la question urbaine et des politiques d'attractivité.

Les politiques d'accompagnement de la question urbaine

La nouvelle question sociale, qui émerge dans les années 80 et surtout 90, survient, dit Robert Castel¹⁵, avec l'ébranlement de la société fordiste et de la condition salariale qui en était un des piliers. Socialement, elle se traduit par un chômage massif, par la précarisation des salariés, par la désaffiliation des plus faibles et par la présence d'«inutiles au monde»¹⁶. Ce processus de désaffiliation est renforcé par un puissant processus d'individualisation qui est contenu même dans l'institutionnalisation de l'État social¹⁷. Il se marquerait de manière visible dans les quartiers populaires et urbains et se traduirait par un renforcement des ségrégations sociales et spatiales, la multiplication des errances et des solitudes urbaines,

les difficultés de cohabitation et la production de multiples insécurités aux contours protéiformes. La nouvelle question sociale serait donc essentiellement urbaine. À Bruxelles, la question urbaine et les dispositifs d'action publique qui en découlent se fondent symboliquement autour de deux événements: d'une part, les «émeutes» de Forest de mai 1991 opposant les forces de l'ordre à des jeunes des quartiers populaires, pour la plupart issus de l'immigration et, d'autre part, les élections législatives de novembre 1991 qui marquent l'émergence significative de l'extrême-droite. Pour de nombreux membres et commentateurs de la classe politique, ces deux événements signent l'existence de la question urbaine à Bruxelles et demandent des réponses qui lui soient spécifiques.

Ce qu'on nommait alors les contrats de sécurité, appelés depuis les plans de prévention et de sécurité, constituent une réponse préventivo-sécuritaire; les contrats de quartier, devenus en 2010, des contrats de quartier durables, outil de revitalisation des quartiers populaires lesquels sont les seuls à pouvoir en bénéficier, en constituent la réponse socio-urbanistique. Quant aux projets de cohésion sociale, soutenus par la Cocof, ils voient le jour en 2004 et entendent répondre eux aussi à la question urbaine au niveau local, dans les quartiers populaires, en favori-

sant les projets de rencontres, d'animation de quartiers lesquels visent à faire se rencontrer les communautés locales, pour ensuite concentrer leurs actions sur l'alphabétisation et le soutien scolaire. Dans sa nouvelle version, datant de 2015, le vivre-ensemble est également soutenu. Ces projets de cohésion sociale constituent donc la réponse socio-culturelle à la question urbaine.

Les politiques d'attractivité urbaine

À côté de ces politiques d'accompagnement de la question urbaine se sont développées un peu plus tardivement des politiques d'attractivité urbaine. Ces politiques sont mises en place dans le cadre de la lutte accrue entre les métropoles européennes pour s'attirer à elles à la fois les entreprises à haute valeur ajoutée, les élites internationales ou encore la classe dite créative¹⁸. Cet ensemble social, dont le terme a été inventé par Robert Florida¹⁹, rassemble des artistes, des concepteurs de nouvelles technologies, des créatifs des industries culturelles attirés par l'air de la ville et par ses aménités. Les métropoles, capables de les attirer, par une politique d'attractivité ambitieuse qu'elle soit culturelle, patrimoniale ou urbanistique et de créer une ambiance urbaine ad hoc, seraient les métropoles gagnantes. Le plan de développement international (PDI) de la Région de Bruxelles-Capitale illustre parfaitement les politiques d'attractivité urbaine. Le plan propose des activités de marketing urbain, un musée d'art contemporain, la construction d'infrastructures d'échelle internationale comme des centres de congrès, la création de projets de développement urbain dans des zones dites stratégiques comme celles du canal et le soutien à des projets de revitalisation et d'embellissement des quartiers populaires du centre-ville pour les rendre plus attractifs aux yeux des étrangers, touristes ou habitants potentiels. Quant à l'ex-Société de Développement Régionale, devenue Citydev, elle a en charge d'implémenter des logements dits moyens dans les quartiers populaires²⁰ et poursuit un objectif de redynamisation de ces derniers via l'attractivité résidentielle et l'arrivée de ménages de classes moyennes.

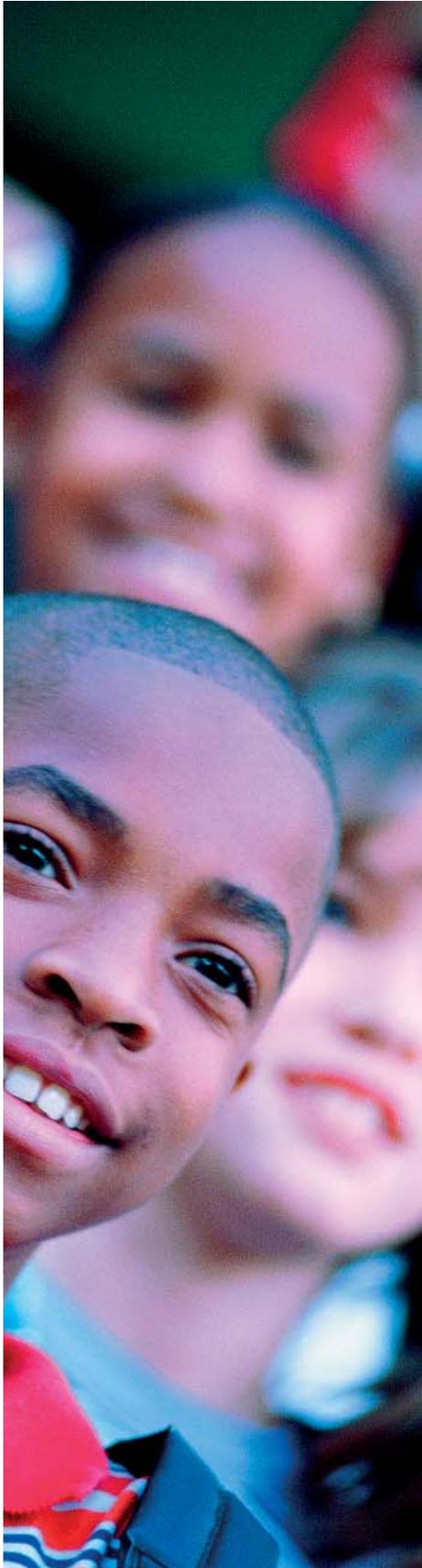
Retour sur le référentiel de la mixité

Concernant les politiques d'accompagnement de la question sociale, l'usage de la notion est parfois explicite, c'est le cas des projets de cohésion sociale. La mixité (sociale, genrée, générationnelle, sociale) y est fixée comme objectif intermédiaire pour penser et

réaliser la cohésion sociale. C'est par le brassage des populations que la cohésion peut se réaliser. Dans une note au Collège de la Commission communautaire française datée de décembre 2014 et fixant les priorités 2016-2020, il est écrit que «les projets devront intégrer une ou plusieurs mixités (genre, culturelle, sociale, d'âge)». À l'exception du genre, la mixité est une condition d'acceptation du projet, dès le départ. Elle n'est donc pas un objectif à l'action mais bien un critère de sélection. Par ailleurs dans les quartiers où s'implémentent les projets de cohésion sociale la population est homogène socialement, il est dès lors difficilement imaginable que, étant donné leur échelle d'action très locale, leur public soit socialement mixte. Par là on peut se demander si l'invocation de la mixité sociale et de la mixité genrée ne cache pas la volonté des pouvoirs publics de privilégier la mixité culturelle et de lutter, en miroir, contre des entre-soi jugés a priori communautaristes.

Si la notion de mixité est introuvable dans les arrêtés et ordonnances à propos du Contrat de quartier durable alors qu'on y trouve d'autres référentiels de l'action publique comme la durabilité et la participation, qu'on y parle de discrimination positive et de besoin des habitants, elle revient souvent dès lors que le dispositif est mis en œuvre au niveau communal.

Concernant les politiques d'attractivité, la mixité est largement et peut-être, à première vue du moins, paradoxalement très présente. Comme le démontrent les travaux d'Emmanuelle Lenel la politique gouvernementale visant à favoriser l'installation dans les quartiers populaires de populations issues des classes moyennes au travers de la politique de création de logements initiée par Citydev, est un instrument de mixité sociale. Mais c'est dans le Plan de Développement International que la mixité est la plus explicitement évoquée. Elle y devient un facteur d'attractivité de quartiers à la fois centraux et populaires qui, sans son action et ses effets de transformation des logiques de peuplement, pourraient être considérés comme des ghettos par les populations politiquement «désirables»²¹ et dès lors comme des espaces peu attractifs: «La mixité sociale doit être un des fils conducteurs du développement urbain à Bruxelles. Il s'agit d'assurer des flux sortants des zones d'interventions prioritaires pour éviter le confinement de la pauvreté dans des ghettos sociaux et d'assurer des flux entrants en stimulant l'installation des classes moyennes».²²



Un peu plus loin dans le plan: il est encore précisé qu'il faut «développer une stratégie d'image pour les quartiers (city marketing) afin de les caractériser, et notamment pour les quartiers les plus fragilisés afin de les revaloriser et d'éviter que leur image négative ne dépasse les frontières et ne nuise au rayonnement international de la ville (effet «Bronx»). Cela revient à inscrire la politique de la Ville dans une logique d'image et de prospective, grâce des outils opérationnels comme les «schémas prospectifs» ou des projets de marketing urbain spécifiques à un territoire. Un plan de développement sur 10 ans pour chaque quartier doit permettre de vendre ces quartiers à des investisseurs et à des nouveaux habitants, tout en stabilisant les anciens habitants. La mixité devient un outil de transformation sociologique des quartiers populaires et un outil d'attractivité et de marketing urbain destiné à combattre «l'effet Bronx». Pas moins que ça.

Dans le nouveau Plan Régional de Développement Durable (PRDD), c'est souvent la mixité des fonctions qui est évoquée. La mixité sociale est quant à elle abordée quand le PRDD se penche sur la désaffiliation sociale et à ses remèdes: la création de liens sociaux favorisés par le mélange social des populations. Elle est aussi mentionnée dans le chapitre consacré à l'attractivité internationale de Bruxelles: «Il faut assurer une plus grande mixité sociale dans les quartiers accueillant des visiteurs²³.» À ce moment, elle y est souvent associée à une zone: le canal, à certains types de logements. Ainsi il est écrit que la présence de lofts est à même d'assurer une meilleure mixité sociale.

De quelques critiques sociologiques de la notion

Dans son article déjà cité, Gérard Baudin liste les vertus supposées de la mixité: elle serait un gage, un garant dit-il, de la cohésion sociale. L'inverse, c'est-à-dire l'homogénéité sous toutes ses formes, serait donc un facteur d'incohésion sociale, de fragmentation, de repli, à la fois l'indicateur et le producteur des difficultés du «vivre ensemble». Une autre vertu supposée pointée par Baudin est l'effet d'émulation que produirait la mixité: elle donnerait envie de changer, de s'élever. Ayant des modèles de réussite sous les yeux, par une sorte d'émulation spontanée, les pauvres adopteraient naturellement les comportements des classes supérieures à la sienne, qui les

aideraient à grimper le long de l'échelle sociale. On n'est pas loin de Charles Fourier quand il annonçait que la mixité donnerait de l'humanité aux pauvres.

Pourtant à y regarder de plus près, en particulier en se penchant sur des travaux empiriques qui ont pris pour objet les dynamiques de cohabitation en milieu socialement hétérogène ou homogène, leur lecture laisse apparaître un surplus de complexité et nie l'automatisme du lien entre mixité, harmonie et justice sociales. Ainsi il est sociologiquement faux de croire que la mixité socio-spatiale, la proximité physique atténueraient forcément les distances sociales et feraient lien. Les travaux très anciens mais toujours d'une vive actualité de Madeleine Lemaire et de Jean-Claude Chamboredon²⁴ nous laissent entrevoir des réalités plus complexes et parfois à l'opposé de ce qui apparaît dès lors davantage de l'ordre de l'axiome que de réalités constatées. Cet article est basé sur un travail empirique de longue haleine mené dans une cité nouvelle française, celle de Masy, créée pour répondre au besoin de logement aigu dans un contexte d'après deuxième guerre mondiale durant laquelle nombre d'entre eux ont été détruits et dans une période d'exode rural. La réponse à ce besoin passera, singulièrement en France, par la création de cités nouvelles en banlieue des métropoles historiques. Ces villes nouvelles obéissent aux principes de l'architecture moderniste laquelle, faisant table rase du passé et des conventions architecturales traditionnelles, se donne comme mission de participer à la construction d'une société nouvelle et d'un homme nouveau, solidaire et échangeant. Parmi les principes présidant au peuplement de ces villes nouvelles, le mélange des populations est essentiel car il peut assurer l'avènement de cet homme nouveau. Les bureaux HLM qui ont en charge le recrutement des locataires le font selon ce principe de mixité.

Les deux sociologues mettent à mal ce postulat spatialiste en étudiant des rapports de cohabitation entre les classes sociales, en réalité davantage empreints de mises à distance sociale que de rapprochements. Plus loin ils montrent que, d'une part, la mixité sociale cache souvent l'imposition des normes sociales des groupes dominants aux groupes dominés. Dit autrement, ce sont les valeurs propres aux fractions des classes sociales les plus élevées dans la ville de Masy qui s'imposent aux classes sociales dites «inférieures». Cette imposi-

tion s'illustre souvent autour de l'éducation des enfants les premiers jugeant les seconds incapables de les élever correctement. Les enfants des classes populaires seraient livrés à eux-mêmes, traînant dehors jusqu'à plus d'heure. D'autre part, avancent Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, la mixité socio-spatiale plutôt que de rapprocher les individus appartenant aux différentes classes sociales représentées à Masy ne fait que les éloigner. Ainsi pour ne pas être confondus avec d'autres locataires qui occupent une position sociale «inférieure», les individus appartenant à la «petite» classe moyenne sont les premiers à s'indigner moralement des comportements jugés immoraux des membres des classes populaires alors que, par ailleurs, ils ne cessent de vanter les bénéfices moraux de leur nouvelle proximité avec les classes «supérieures». Quant aux habitants appartenant aux classes populaires ils ressentent de manière honteuse les jugements moraux émis à leur égard et à l'égard de leurs enfants, mettent en doute leurs propres manières de vivre et d'habiter et développent une conscience honteuse de leur condition. Ils se sentent relégués.

L'extrait qui suit intitulé «Le Miracle» est issu du livre *Sarcellopolis* de Marc Bernard²⁵ écrit en 1963. Ce livre est un recueil de textes écrits par cet écrivain pour le quotidien le Figaro, invité par ce dernier à vivre quelques mois durant à Sarcelle, alors toute nouvelle ville. Cet ouvrage est révélateur de l'enchantement des élites, que l'on peut a posteriori juger très naïf, à l'égard de ces nouvelles formes d'habiter. L'extrait ci-contre illustre parfaitement l'entreprise d'orthopédie sociale menée à l'égard des plus pauvres et des plus marginaux des habitants de la ville nouvelle.

«Sarcelles est une terre de miracles; ils s'y épanouissent parfois avec éclat et avec la fraîcheur des roses... Voici le récit de l'un d'eux...

Chacun sait que les assistantes sociales explorent les milieux qui forment la couche sociale que l'on a appelé le prolétariat en haillons; cet univers crépusculaire est familier à certaines de ces femmes. L'une d'elles a découvert un jour un taudis si parfait qu'on l'aurait cru mis en scène par un cinéaste de la nouvelle vague qui en aurait remis.

Dans une pièce mansardée vivaient un couple et ses 4 jeunes enfants. Le père travaillait dans une cokerie, ce qui n'arrangeait rien; tout dans la mansarde avait la couleur de la houille y compris ceux qui y habitaient. Pourtant la fantaisie régnait là grâce aux libations de vin rouge sur lesquelles les parents ne lésinaient pas, et grâce surtout à un canard bien en chair, mordoré, rigolard, qui s'ébattait dans une bassine. C'était le seul des locataires qui eût une salle d'eau. Tout ce petit monde vivait bien serré, bien au chaud... L'assistante sociale décida de transplanter la tribu à Sarcelles dans l'un des logements dits d'urgence ou de transit. Le loyer était de 35 francs par mois. Un cadeau en quelque sorte.

C'est dans l'un de ces appartements spacieux, confortables que les sept nouvelles âmes de la cité emménagèrent un beau jour de printemps, tandis que l'assistante sociale se demandait avec un peu d'inquiétude ce qui allait advenir; n'eût-il pas mieux valu de choisir des gens plus sérieux, donner une chance à des plus méritants? Ces logements sont rares, il convient de ne pas en mésuser. Quand elle revint quelques semaines plus tard, le parquet, le mur avaient la noirceur de la coke, le fouillis était partout, le bout de terrain devant la maison ressemblait à un coin de zone, et au milieu de la salle de séjour trônait le canard... Les enfants demeuraient en haillons, le père aussi noir, la mère échevelée dans son peignoir crasseux.

L'assistante se dit que le mal était sans remède, qu'elle avait affaire à un style de vie que rien jamais ne pourrait changer. Or, surprise, ravissement, lors de sa deuxième visite que vit-elle? Des murs repeints, des enfants propres, le petit jardin net, les parents plus lucides sinon tout à fait abstinentes. Quant au canard, il avait disparu. Elle n'osa pas demander où il était passé. Le dieu-logement avait triomphé et, selon toute apparence, cette fois, après avoir exigé un sacrifice sanglant.»

D'autres recherches mettent quant à elles à mal l'idée selon laquelle l'homogénéité serait a priori synonyme d'incohésion sociale, de refus de ce qui ne serait pas jugé soi. Elle peut l'être ou... non. Ainsi elle peut favoriser l'intégration des individus à des échelles dépassant l'échelle locale de l'entre-soi. C'est ce qu'a très bien analysé François Dubet dans son ouvrage *La Galère*²⁶. Au début des années quatre-vingt, il y compare des jeunes issus de deux quartiers populaires tous deux homogènes socialement: un quartier ouvrier de Seraing, encore peu atteint par

les fermetures d'usines et par le chômage, et une cité dans une banlieue française. Il constate que dans le cas des jeunes de Seraing, le quartier et ses habitants peuvent être considérés comme des facteurs d'intégration à la fois dans l'univers des adultes et dans celui du travail; les parents, les voisins, les groupes d'appartenance et de référence des jeunes leur apprenant à s'y repérer tout en les protégeant, y compris lors de leurs «bêtises»: «Il faut bien que jeunesse se passe»²⁷. Dans la banlieue française, le milieu local ne permet pas cette socialisation à d'autres univers parce



qu'y sont déjà massifs les effets de désaffiliation liée d'une part au manque de travail qui y est déjà criant et d'autre part au processus de discrimination touchant ces jeunes issus de l'immigration à ce moment essentiellement d'origine maghrébine. Ce n'est pas tant la composition sociale et culturelle du quartier qui joue un rôle central dans la production de cohésion sociale que l'état des mécanismes d'affiliation lesquels se situent à une autre échelle, bien au-delà du quartier.

Dans son article au titre pouvant paraître provocateur «Why not ghetto?», Sandro Cattacin²⁸ évoque les bienfaits de l'entre-soi pour les individus nouvellement immigrés et vivant une première installation dans les espaces urbains. Ils peuvent y trouver des ressources que les réseaux communautaires mettent à disposition, leur offrent des appuis permettant d'appréhender les nouveaux univers et leur donnent un premier espace d'affiliation urbaine et une protection, du moins s'ils le désirent (à cet égard, on peut se demander si le vrai défi lié à ces entre-soi est d'en empêcher l'existence ou bien s'il s'agit plutôt de se battre contre les obstacles qui empêcheraient les individus d'en bouger -entre aux liés au marché de l'immobilier-).

D'autres enquêtes sociologiques pourraient encore être évoquées. Toutes, elles mettent en garde contre l'idée selon laquelle le degré d'homogénéité/hétérogénéité des peuplements serait un indicateur fiable d'une coexistence locale harmonieuse et un gage de cohésion sociale. Ce facteur n'est en rien prédictif de quoi que ce soit²⁹. Il faut donc aller chercher ailleurs pour saisir ce qui fait cohésion. «L'essentiel

de ce qui se vit et se voit sur le terrain, c'est-à-dire les évidences les plus frappantes et les expériences les plus dramatiques, trouve son principe tout à fait ailleurs».³⁰

Une chose encore: l'homogénéité n'est dérangeante que dans les quartiers populaires, l'entre-soi des quartiers résidentiels des communes aisées du sud-est de Bruxelles ne semble pas mettre en danger ni la cohésion sociale ni la diversité urbaine. L'entre-soi des quartiers résidentiels moyens et aisés n'est donc pas interrogé, il n'est pas jugé comme étant problématique (pour autant, E. Maurin, dans son ouvrage *Le ghetto français*, chiffres à l'appui, montre que la tendance à l'entre-soi est bien plus une affaire des classes supérieures que des classes moyennes et populaires. Par ailleurs, elle s'accroît au fil des ans³¹). C'est donc l'entre-soi des pauvres qui est jugé problématique. Or, à Bruxelles, les classes populaires urbaines contemporaines sont majoritairement issues de l'immigration maghrébine et turque³². L'on peut se demander si ce n'est pas cet entre-soi là, très vite assimilé à du communautarisme, qui est craint et combattu au travers entre autres de la mise en œuvre de la mixité.

Conclusion

Cet article s'est proposé de démontrer quelque peu ce mot magique qu'est la mixité en montrant d'une part, qu'elle ne résiste pas toujours à l'épreuve des réalités sociales dénichées par des enquêtes sociologiques et d'autre part, qu'elle sert à des logiques d'action, la volonté de pacifier, de corriger, de contrôler voire de disperser des entre-soi jugés dérangeants. Ces

logiques ne se disent pas et ne sont pas nécessairement intentionnelles et conscientes dans le chef des acteurs qui les initient et les mettent en place.

En critiquant l'usage de la notion et les effets que sa mise en action publique crée, l'article ouvre aussi, en creux, quelques pistes de réflexion. Il propose de:

- sortir de la logique socio-spatialiste selon laquelle la logique de peuplement hétérogène des quartiers populaires, instituée en outil d'action publique, est un outil de cohésion;
- prendre acte de la prégnance dans les processus de cohésion encore actuellement des politiques à prétention universaliste de l'emploi, de l'école, du logement dans la cohésion;
- reconnaître la dimension conflictuelle des rapports sociaux urbains. Les conflits peuvent aussi être positifs. G. Simmel, un des pères fondateurs de la sociologie allemande et américaine, le pensait comme le contraire du rejet et de l'indifférence; il était pour lui une relation, à l'opposé de ce qui le crée, la haine et la peur³³;
- mener de véritables politiques de reconnaissance de la diversité, en prenant les individus et les groupes là où ils sont. Ces politiques de la reconnaissance inaugurent l'hospitalité de ceux qui ne l'ont pas toujours été et qui ne le sont parfois toujours³⁴;
- mener l'enquête, en appréhendant les logiques de peuplement dans leur dimension historique;
- travailler la question urbaine dans les quartiers populaires même si elle est loin de s'y confiner, à partir des ressources locales en suivant ainsi le conseil de Renaud Epstein: «Regardons les États-Unis, qui ont fait le pari de l'empowerment et de la mixité endogène, ou la Grande-Bretagne qui a, du temps de Blair, expérimenté cette stratégie. La politique de la ville ne cherche plus alors à apporter une solution de l'extérieur, mais à mobiliser toutes les ressources des quartiers, qu'elles soient individuelles, communautaires, économiques, culturelles, avec l'ambition de les engager dans une dynamique de développement social endogène»³⁵.

Du coup, déconstruire la notion de mixité, c'est aussi, à son corps défendant, trouver d'autres portes pour aborder ce qui fait les rapports sociaux urbains et construire ainsi un projet de ville susceptible de rendre grâce à leur infinie diversité et à leur infinie ressemblance.

1. Ce texte est la forme écrite d'une intervention faite le 24 février 2015 à l'occasion du colloque organisé par la Ligue de l'Enseignement «L'enjeu de la mixité dans l'enseignement et l'éducation».
2. P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, Coll. Liber, 1997, p. 118.
3. *Les enjeux de la mixité à l'école*, *Éduquer*, n° 111, 23 février 2015, <http://ligue-enseignement.be/rapport/eduquer-n111-les-enjeux-de-la-mixite-a-lecole/#.VVnwRZhQZhQ>.
4. G. Baudin, *La mixité sociale: une utopie urbaine et urbanistique*, *Revue du CREHU*, 2001, pp.10. <halshs-00101442>
5. G. Baudin, op.cit. p. 2.
6. Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1991, p. 1255.
7. Encyclopédie Universalis, www.universalis.fr/encyclopedie/.
8. G. Baudin, Op.cit., p. 4.
9. Pensé par Charles Fourier, philosophe et socialiste utopiste français, le phalanstère est un projet architectural, social et politique de logements collectifs visant à rassembler en son sein les fonctions d'habitations privées et communautaires (salles de fête, écoles, espaces de détente) à destination de personnes unies par un sentiment d'appartenance communautaire. Le Palais de Guise, initié par l'industriel Godin, en sera la seule concrétisation s'appuyant explicitement sur l'idéologie fouriériste. Il est destiné aux ouvriers de l'usine par ailleurs sociétaires de la coopérative propriétaire du palais social.
10. D. Clerc, *L'Utopie du phalanstère*, *Alternatives économiques*, n° 189, /2001, www.habiter-autrement.org/03es-contributions_03/Charles_Fourier.pdf.
11. D. Clerc, op.cit., p. 3.
12. La notion de référentiel a été développée par le politologue français Pierre Muller. Voir P. Muller, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 2003.
13. P. Muller, op. cit., cité par J. L. Genard, *Démocratisation de la culture et/ou démocratie culturelle? Comment repenser aujourd'hui une politique de démocratisation de la culture?*, Communication à un colloque, Université de Montréal, 2011, <http://difusion.ulb.ac.be/vufind/Record/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/119699/Details>.
14. Ibid.
15. R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995. Le passage qui suit est extrait de l'article suivant: C. Schaut, *Participation citoyenne et sécurité publique: apories et limites de l'approche transversale*, Politéia, Bruxelles., 2006.
16. Ibid.
17. M. Gauchet, *La Religion dans la démocratie: parcours de la laïcité*, Paris, Le débat, Gallimard, 2006.
18. M. Van Crieckingen et JM Decroly, *Le Plan de Développement International de Bruxelles (PDI) Promesses de développements immobiliers et d'inégalités croissantes?*, Brussels Studies, Numéro 25, 11 mai 2009, www.brusselsstudies.be.
19. R. Florida, *The Rise of the Creative Class*, New York, Basic Books, 2002.
20. Emmanuelle Lenel, *La mixité sociale dans l'action publique urbaine à Bruxelles. Projet ou langage politique?*, Brussels Studies, Numéro 65, 25 février 2013, www.brusselsstudies.be.
21. Par exemple, la classe créative.
22. Document préalable au PDI, Price water House.
23. Ibid., p. 270.
24. J.C. Chamboredon, M. Lemaire, *Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement*, *Revue française de sociologie*, XI-1, 1970, p. 3-33.
25. M. Bernard, *Sarcellopolis*, Bordeaux, finitude, 2009, p. 41-44.
26. F. Dubet, *La Galère*, Paris, Fayard, 1987.
27. Voir aussi à ce sujet, J.C. Chamboredon, *La délinquance juvénile. Essai de construction d'objet*, *Revue française de sociologie*, 1971, Vol XII, n°3, pp. 335-377.
28. S. Cattacin, *Why not ghetto?*, Willy Brandt Series of Working Papers in International Migration and Ethnic Relations, Malmoe University, 2/2006, <https://dspace.mah.se/bitstream/handle/2043/3130/WB2.06%2024siding.pdf?sequence=1>
29. P. Simon, *Attendus socio-philosophiques et politiques de la mixité sociale*, Ceras, Dossier n° 7: *La mixité sociale*, Paris, Documents du Ceras-Publications, 2007.
30. P. Bourdieu, *Effets de lieu*, in P. Bourdieu, *La Misère du monde*, 1993, pp. 159.
31. E. Maurin, *Le ghetto français*, Paris, Le Seuil, 2004.
32. C. Kesteloot, *De la ségrégation à la division: l'évolution et les enjeux futurs de la structure socio-spatiale bruxelloise*, in E. Witte et alii., *Le statut de Bruxelles*, Larcier, Bruxelles, 1999, p.155-189.
33. G. Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999.
34. Voir la thèse de Louise Carlier, *Une ville cosmopolite: de l'écologie urbaine aux politiques*, Faculté des Sciences politiques et sociales, ULB, à paraître.
35. R. Epstein, *La mixité sociale n'existe pas!*, *Le Point*, 18/7/2012, www.lepoint.fr/societe/la-mixite-sociale-n-existe-pas-18-07-2012-1486927_23.php.

L'ASBL Douance

Le texte qui suit est entièrement repris du site www.douance.be.

Découvrir la douance (surdouance, surdouement, haut potentiel) d'un de ses enfants (ou la sienne) génère généralement bon nombre de questions avec, en guise de seules réponses, l'incompréhension et le manque d'information. Les personnes concernées se retrouvent souvent démunies face à l'ampleur du problème et aux difficultés à trouver une solution adaptée à leurs besoins:



- Des enfants surdoués connaissent des problèmes à l'école,
- Des adultes à haut potentiel, qu'ils aient réussi leurs études ou non, continuent à ignorer leur état et ne savent à quoi attribuer ce perpétuel sentiment de décalage.
- Lorsqu'enfin ils mettent un nom sur leur différence, ils doivent apprendre à l'accepter, la gérer.
- Des parents d'"enfants précoces" se demandent comment faire pour les éduquer au mieux et les rendre heureux.
- Des professionnels (enseignants, thérapeutes) mis en contact avec ces enfants ou ces adultes cherchent des pistes pour mieux les appréhender.
- D'autres les diagnostiquent TDA/H, bipolaires, borderlines, etc. Parfois à tort.

La douance peut donc être envisagée sous de nombreux angles, selon la personne; mais si, depuis quelques années, la thématique de la douance interpelle les nombreux acteurs du monde socio-éducatif, peu de réponses concrètes sont apportées aux questions posées. C'est pourquoi l'ASBL douance.be se propose de répondre à toute demande d'information et d'orientation, mais aussi de réconfort, chez les personnes impliquées de manière directe ou indirecte (enfants, ados, parents, proches, enseignants...). Avant tout lieu de rencontre, d'écoute et d'échanges, mais aussi relais entre les personnes concernées et les professionnels de la santé et de l'éducation, douance.be essayera d'apporter un début de réponse à chacun.

Les objectifs prioritaires de douance.be asbl

- **Informier les personnes douées (HP)** sur les caractéristiques propres à la douance, sur leur mode de fonctionnement particulier et leur proposer des pistes d'aide (guidance), de développement personnel (coaching).
- **Promouvoir des espaces de rencontre et d'échange** pour les jeunes et les adultes doués (stages, réunions, groupes de discussion, ateliers...).
- **Soutenir et aider** ces personnes et leur entourage (parents, enseignants...) par divers moyens (permanences téléphoniques, entretiens, groupes...) tout au long de leur parcours.
- **Créer un réseau d'action et d'information** afin de permettre à toute personne habitant en Belgique de trouver une aide ponctuelle et/ou régulière auprès de personnes-ressources et spécialistes se situant dans la même région.
- **Développer des contacts avec les professionnels de la santé et de l'éducation** (médecins, psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, psychopédagogues, enseignants, éducateurs, intervenants sociaux...) et organiser des modules de formation visant à sensibiliser ces professionnels à la douance et à ses particularités.
- **Renseigner un public le plus large possible** sur les connaissances actuelles en matière de douance (conférences, exposés, animations, interventions dans les médias...).

Pour plus d'info:

ASBL Douance

Adresse: Forêt de Soignes Sport (Centre sportif - ADEPS)

Chaussée de Wavre, 2057 à 1160 Bruxelles

Mail: info@douance.be

Site: www.douance.be



Erratum

Les références aux citations et aux informations extraites du site Internet de l'ASBL Douance ont été omises par erreur dans le dossier «Les enfants HP, un enjeu de taille» publié dans le numéro 114 de notre revue *Éduquer* (mai 2015).

La rédaction présente ses excuses à l'ASBL Douance pour les désagréments suscités par cette erreur.

Retrouvez la version corrigée du dossier consacré aux enfants à haut potentiel sur notre site Internet:

www.ligue-enseignement.be.



ambiances

Hainaut occidental

Renseignements et inscriptions:

Section régionale de de la LEEP de Tournai
Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai
Tél.: 069/84.72.03 - Fax: 069/84.72.05
Courriel: leep.tournai@gmail.com

Formation à l'œnologie

Découvrir le vin par une approche à l'œnologie au travers des différentes régions viticoles. Initiation avec une partie informative (commentaires sur les producteurs, méthodes de culture et de vinification) et une partie dégustative agrémentée de pain, charcuterie et/ou fromage.

INFOS

Date(s): 2 juin et 22 septembre 2015 à 19h30 (+/- 2h30) au 13, rue des Clairisses à Tournai

Prix: 25€ par séance (remplacement)
Inscription obligatoire

Formation «Comment améliorer sa communication grâce à la Process Communication ...»

Communiquer avec certaines personnes semble naturel, aller de soi. Avec d'autres, par contre, cela semble relever de la gageure: ça ne «passe» pas ou alors pas très bien ou encore pas très longtemps. Il existe des personnes avec lesquelles on se sent bien alors qu'avec d'autres, on sent rapidement le stress nous envahir. Taïbi Kahler, à travers son modèle, *la Process Communication*, nous donne des clefs pour comprendre et surtout améliorer notre communication. Il nous éclaire sur les causes de notre stress et aussi sur ses conséquences prévisibles.

Cette formation est ouverte à tous, à la condition d'avoir répondu à un questionnaire qui va permettre de déterminer l'Inventaire de Personnalité de chaque participant. Le lien pour répondre au questionnaire est transmis dès que l'inscription est confirmée.

INFOS

Date(s): lundi 8 et mardi 9 juin 2015 de 8h45 à 18h00 au 13, rue des Clairisses à Tournai

Formateur: Jean-Marc Lecerf, ancien DRH, coach et formateur Process Com accrédité par Kahler. Président de l'antenne Nord d'International Coach Federation France.

Prix: 180€ + 89€ (questionnaire)
Inscription par courriel à jeanmarclecerf0@gmail.com

Atelier citoyen: «DéCoNotés» chorale

Chanter vous tente? Rejoignez notre atelier conduit par notre animateur, Patrick Joniaux, avec humour et convivialité (chants du monde et chansons françaises) - Moments d'échanges et pause café
Pour qui? Accessible à tout public adulte amateur et aux bénéficiaires du CPAS de Tournai (aucune technique vocale, ni de notions de solfège ne sont exigées).

INFOS

Date(s): 03/09 et 17/09/2015 de 13h30 à 15h30 au 13, rue des Clairisses à Tournai

Prix: Gratuit

Atelier citoyen «DéCoNotés» écriture

Atelier de création de chansons, issu de l'envie de la chorale «DéCoNotés» d'écrire des chansons, des textes, slams, etc. afin de nourrir leurs répertoires et spectacles.
Ecrire et peut-être... dire ou chanter
Cet atelier n'est pas fait pour apprendre à écrire ou parfaire son orthographe. Il est conçu pour favoriser l'expression de chacun car toute personne a quelque chose à dire, à exprimer, à chanter.

INFOS

Date(s): 03/09 (13h30 à 15h30) - 24/09 (14h00 à 16h00) au 13, rue des Clairisses à Tournai

Animatrice: Dorothee Fourez, *Écrivains publics*

Prix: gratuit

Ateliers informatiques pour personnes handicapées

Lorsque la fracture numérique est citée, on en parle souvent en ces termes: «Près de 80% des utilisateurs belges d'Internet entre 16 et 74 ans se connectent chaque jour pour surfer sur des réseaux sociaux, envoyer des e-mails, postuler des emplois, consulter des informations, etc. Faire pénétrer les personnes défavorisées dans l'univers du numérique est dès lors une manière de les intégrer socialement. La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, le Conseil consultatif de la Personne Handicapée ainsi que l'asbl «Une place pour Tous» organisent des cours d'informatique pour les personnes en situation de handicap.

INFOS

Date(s): ces cours se déroulent sur un cycle de 10 séances (les jeudis) avec l'horaire de 14H00 à 16H00. Les participants sont limités à 4 personnes par cycle afin de garantir un encadrement personnalisé. Les Date(s) sont renseignées par téléphone (reprise en septembre) au 13, rue des Clairisses à Tournai

Prix: 1€ par séance
Inscription obligatoire

Luxembourg

Renseignements et inscriptions:

LEEP Luxembourg
Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon
Tél.: 063/21.80.81-
Gsm: 0495/68.35.80
Fax: 063/22.95.01
Courriel: ateliersartlique@gmail.com

Ateliers Nature

Balades découverte des forêts du grand Arlon et sites des communes avoisinantes ainsi que de leur patrimoine (Habay, Marbehan, Saint-Léger, Battincourt, Messancy, Torgny, Châtillon, Aix-sur-Cloie...). Reconnaissance de la flore et de la faune locales... Cueillette: plantes comestibles et leurs vertus...
Ecologie: préservation des espaces naturels, nettoyage, petits gestes quotidiens... Conférence-débats sur les thèmes en rapport avec les balades, ateliers pratiques (cuisine sauvage, fabrication de produits cosmétiques...)

INFOS

Date(s): à 9h tous les 2^e mardis du mois de mars à novembre

Lieu: rendez-vous sur le parking de la Maison de la Culture d'Arlon

Prix: 3€

Ateliers Poterie et céramique

Plaques assemblées, montage aux colombins, tournage (tours électriques), vous façonnez diverses pièces et les voyez évoluer étape par étape.

INFOS

Date(s): les lundis de 16h à 18h OU les lundis de 18h à 20h OU les samedis de 10h 12h des 12 et 17 janvier aux 1 et 6 juin 2015 inclus à l'Espace Milan, Caserne Callemeyn - 6700 Arlon
Prix pour 17 séances (lundi): 170€ - étudiants: 135€ - Enfants (10 à 14 ans

inclus): 120€ - Pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale: 112€
Prix pour 16 séances (samedi): 160€ - Étudiants: 127€ - Enfants (10 à 14 ans inclus): 113€

Ateliers Peinture

L'atelier peinture vous propose un apprentissage personnalisé où chacun évolue à son rythme, selon ses goûts et inspirations. Le travail permet d'utiliser différentes matières et est réalisé sur des supports variés. L'atelier est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux initiés.

INFOS

Date(s): les mardis de 9h à 12h OU les mardis de 13h30 à 16h30 OU les vendredis de 13h30 à 16h30 des 13 et 16 janvier au 2 et 5 juin 2015 inclus au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix pour 18 séances (mardi): 149€ - Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale: 104€

Prix pour 16 séances (vendredi): 132€ - Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale: 92€

Ateliers Dessin

Les participants de l'atelier dessin expérimentent les pastels, crayons, fusains, collages, encre de chine, écoline... les croquis d'attitude, natures mortes, portraits ou encore compositions personnelles.

INFOS

Date(s): les mercredis OU vendredis de 9h à 12h des 14 et 16 janvier aux 3 et 5 juin 2015 inclus au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix pour 13 séances: 86€

Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale: 64€

Stage «Photographie numérique»

Découvrir les subtilités de l'appareil photo numérique: manipulations, prises de vues, conception de scènes, utilisation de la lumière ...

INFOS

Date(s): du 29 juin au 3 juillet 2015 de 9h à 12h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 75€ à partir de 15 ans
50€ 10-14 ans

Stage «De la Récup' à l'art» (enfants)

Coller, découper, assembler, peindre, créer, laisser aller son imagination ... avoir du plaisir avec des matériaux de récupérations.

INFOS

Date(s): du 6 au 10 juillet 2015 de 9h à 12h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 50€ (8-10 ans)

Stage «Nature, découvrir et créer» (enfants)

Exploration du jardin, apprendre à connaître les abeilles, construire une maison à insectes...

INFOS

Date(s): du 6 au 10 juillet 2015 de 13h à 16h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 50€ (8-10 ans)

Stage «Dessin d'après modèle»

Croquis d'attitudes, le corps et les ses formes, travail au crayon, fusain

INFOS

Date(s): du 13 au 17 juillet 2015 de 9h à 12h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 70€ (à partir de 15 ans)

Stage «Brou de noix, techniques naturelles»

Travail des lavis et plumes avec du brou de noix, encre et gouache

INFOS

Date(s): du 13 au 17 juillet 2015 de 13h à 16h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 70€ (à partir de 15 ans)

Stage «Le portrait dans tous ses états» (enfants)

Réalisation de portraits à partir de collages, portraits à la gouache, auto-portraits, profils découpés, profils déchirés, portraits en relief.

INFOS

Date(s): du 20 au 24 juillet 2015 de 9h à 12h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 40€ (7-12 ans)

Stage «Éveil et création musicale» (enfants)

Développement de l'imaginaire grâce à l'exploration du son, création d'instruments, objets sonores, jeux et histoires, écoute et compréhension...

INFOS

Date(s): du 20 au 24 juillet 2015 de 13h à 16h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 40€ (7-12 ans)

Stage «Poterie»

Apprendre à façonner la terre et les différentes techniques utiles à l'évolution de la matière brute en objet: tournage, modelage, moulage,

sculpture, montage en colombins...

INFOS

Date(s): du 20 au 24 juillet 2015 de 10h à 15h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 120€ (à partir de 18 ans) - 95€ (10-18 ans)

Stage «Peinture, à partir d'œuvres en noir et blanc»

Introduction aux mouvements du 20^e siècle, reproductions d'œuvres non colorées et réappropriation par la couleur.

INFOS

Date(s): du 10 au 14 août 2015 de 10h à 16h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 90€ (à partir de 15 ans)

Stage «Photographie numérique»

Découvrir les subtilités de l'appareil photo numérique: manipulations, prises de vues, conception de scènes, utilisation de la lumière ...

INFOS

Date(s): du 10 au 14 août 2015 de 9h à 12h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 75€ (à partir de 15 ans) - 50€ (10-14 ans)

Stage «Textile»

Redonner vie à vos vieux vêtements! Combiner les matières pour créer de nouvelles choses et pouvoir ainsi personnaliser votre garde-robe. Cet atelier est aussi une initiation à la couture tout en développant son côté créatif.

INFOS

Date(s): du 17 au 21 août 2015 de 9h à 16h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 90€ (à partir de 15 ans) - 75€ (10-14 ans)

Stage «Voyage en Afrique» (enfants)

Alterner cours de percussions africaines, danse, chant, arts, contes

INFOS

Date(s): du 24 au 28 août 2015 de 9h à 12h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 50€ (6-10 ans)

Stage «Initiation au LandArt» (enfants)

Chasse d'objet naturel et balade sensorielle pour prendre contact avec la nature, notions d'écologie, réalisation de bricolages naturels.

INFOS

Date(s): du 24 au 28 août 2015 de 13h à 16h au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix: 50€ (6-10 ans)

Ateliers Nature

Balades découverte des forêts du grand Arlon et sites des communes avoisinantes ainsi que de leur patrimoine (Habay, Marbehan, Saint-Léger, Battincourt, Messancy, Torgny, Châtillon, Aix-sur-Cloie...). Reconnaissance de la flore et de la faune locales... Cueillette: plantes comestibles et leurs vertus...

Écologie: préservation des espaces naturels, nettoyage, petits gestes quotidiens... Conférence-débats sur les thèmes en rapport avec les balades, ateliers pratiques (cuisine sauvage, fabrication de produits cosmétiques...)

INFOS

Date(s): à 9h tous les 2^e mardis du mois de mars à novembre

Lieu: Rendez-vous sur le parking de la Maison de la Culture d'Arlon

Prix: 3€

Ateliers Poterie et céramique

Plaques assemblées, montage aux colombins, tournage (tours électriques), vous façonnez diverses pièces et les voyez évoluer étape par étape.

INFOS

Date(s): les lundis de 16h à 18h OU les lundis de 18h à 20h OU les samedis de 10h 12h des 7 et 12 septembre aux 14 et 12 décembre 2015 inclus à l'Espace Milan, Caserne Callemeyn - 6700 Arlon

Prix pour 13 séances: 139€ - étudiants: 118€ - Enfants (10 à 14 ans inclus): 107€ - Pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale: 86€

Ateliers Peinture

L'atelier peinture vous propose un apprentissage personnalisé où chacun évolue à son rythme, selon ses goûts et inspirations. Le travail permet d'utiliser différentes matières et est réalisé sur des supports variés. L'atelier est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux initiés.

INFOS

Date(s): les mardis de 9h à 12h OU les mardis de 13h30 à 16h30 OU les vendredis de 13h à 16h des 8 et 11 septembre au 8 et 11 décembre 2015

inclus au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix pour 13 séances: 107€ - Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale: 75€

Ateliers Dessin

Les participants de l'atelier dessin expérimentent les pastels, crayons, fusains, collages, encre de chine, écoline... les croquis d'attitude, natures mortes, portraits ou encore compositions personnelles.

INFOS

Date(s): les mercredis OU vendredis de 9h à 12h des 9 et 11 septembre aux 16 et 11 décembre 2015 inclus au 123, rue de Sesselich - 6700 Arlon

Prix pour 13 séances: 86€ - Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale: 64€

Atelier «Initiation à l'informatique»

L'atelier a pour but de sensibiliser les participants à l'informatique afin de faciliter leur insertion. L'initiation aborde le matériel, les programmes de base (Word et Excel) et Internet.

INFOS

Date(s): les 22, 23, 29 et 30 septembre 2015 de 9h à 12h OU 13h30 à 16h30 à la Maison de la Laïcité - Rue des Déportés, 11 - 6700 Arlon

Prix: 50€ - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale: 30€

En décentralisation:

Martelange

Balade de plantes pour Tisanes

Balade de sensibilisation et découverte des plantes pour se fabriquer ses propres tisanes. Suivez le guide nature qui vous apprendra à reconnaître les plantes et vous expliquera comment concocter vos propres tisanes maison.

INFOS

Date: le samedi 13 juin 2015 de 9h à 12h au Syndicat d'Initiative de Martelange - Route de Radelange 43a

Prix: 3€

Saint-Léger

Couture d'après patron

INFOS

Date(s): les 6, 13, 27 mai, 3 et 10 juin 2015 de 19h à 21h30 à la Salle des fêtes à 6747 Saint-Léger

Prix: 60€ - Bénéficiaires d'aide sociale: 5 articles 27 + 35€

Mons - Borinage - Centre

Renseignements et inscriptions:

*LEEP de Mons-Borinage-Centre
Rue de la Grande Triperie, 44, 7000 Mons*

Tél / Fax: 065/31.90.14

Patricia Beudin ou Rosalie Marchica

Courriel: leepmonsbor@yahoo.fr

Compte: Be 96 001-1706256-05

Exposition: «Artisama XXIV: Le patrimoine industriel de Mons-Borinage revisité»

INFOS

Date: du 15 au 26 juin 2015 - Vernissage le 12 juin à la Maison de la Laïcité, rue de la Grande Triperie, 44 à Mons

Prix: 5€ l'œuvre exposée

Les stages résidentiels d'été de la Ligue

La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl a le plaisir de vous proposer deux périodes de stages résidentiels, l'une début juillet et l'autre fin août, en créativité, développement personnel et management associatif, au Centre culturel Marcel Hicter - (La Marlagne), 26, chemin des Marronniers - 5100 Wépion, situé dans une belle région de notre pays.



Du lundi 29 juin au vendredi 03 juillet 2015, vous aurez le choix entre 2 stages:

- Chanter pour le plaisir!
- L'atelier des petites formes théâtrales

Du mercredi 26 au vendredi 28 août 2015, nous vous proposons 5 stages:

- Des racines, des projets et des ailes
- Prendre la parole en public
- Mieux connaître et utiliser sa voix
- Comportements difficiles et résistance dans les animations et les formations
- Découvrir, pratiquer et animer les jeux coopératifs



Vous trouverez toutes les informations utiles en nous contactant ou en consultant notre site Internet:

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente A.S.B.L.
Secteur des formations

Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles

02/511 25 87 - formation@ligue-enseignement.be - www.ligue-enseignement.be

Projet potager en milieu urbain

Depuis plusieurs années, le secteur interculturel de la Ligue de l'Enseignement travaille en partenariat avec la commune d'Etterbeek, plus particulièrement avec l'école Claire Joie.

L'objectif de cette mission est de favoriser la communication, la compréhension et donc le lien entre les différents organes de l'école et la population du quartier, particulièrement les parents ayant des enfants dans l'école. Et ce, via l'animation de divers projets visant tant les enfants que les adultes.

L'un d'eux consiste à proposer des cours de français langue étrangère aux parents des élèves. Dans le cadre de ce cours, le groupe d'apprenants a décidé de développer une activité complémentaire très spécifique en s'inscrivant dans le projet des jardins participatifs de l'avenue Nouvelle.

Le projet des jardins participatifs

Il s'agit d'un projet organisé par le département environnement de la commune d'Etterbeek. À partir d'une vaste étendue de terrains (2700m²) qui ont été réhabilités, le long des chemins de fer près de la gare d'Etterbeek, un lieu de rencontre et d'apprentissage a été imaginé, à destination des habi-





tants du quartier mais également pour toute personne intéressée par le projet.

Le lieu est composé de différentes zones afin de permettre une multiplication des expériences qui peuvent y être partagées: une zone d'accueil, lumineuse et fleurie, qui permet notamment de passer un moment calme tout en se penchant sur l'observation des insectes ou des plantes aromatiques; une zone de permaculture; une zone pour le compost; des structures adaptées au travail pour les personnes à mobilité réduite; une zone de potagers, un verger conservatoire, une mare accompagnée de sa zone de friche et, enfin, un rucher. Toutes ces parties constituent une quantité de ressources différentes et permettent donc d'intéresser chacun aux divers aspects liés à l'exploitation équilibrée d'un environnement naturel.

Tout au long de l'année, plusieurs associations font vivre l'espace, en s'occupant de l'entretien des différentes parties ainsi qu'en proposant diverses activités au public.

Les apports du projet pour les apprenants, au niveau personnel

Le choix d'impliquer les apprenants dans ce projet comprend plusieurs objectifs, au niveau personnel. Le principal est, bien entendu, la pratique du français en elle-même; une

pratique qui se veut vivante et impliquante autour du travail qui se met en place pour la gestion des parcelles qui ont été attribuées au groupe. De plus, toutes les décisions sont prises en commun, ce qui constitue l'occasion pour chacun d'échanger, de s'impliquer, d'écouter les autres participants et de confronter les différents points-de-vue.

Ces aspects contribuent, probablement, autant que le travail lui-même, au développement d'une dynamique de groupe positive dans laquelle tous les participants se sentent libres et en confiance, pour leur épanouissement personnel.

Par ailleurs, le fait de produire ensemble un résultat pour lequel chacun a mobilisé ses compétences et investi son énergie, est une expérience particulièrement valorisante... et délicieuse...

Les apports du projet au niveau sociétal

L'autre axe, qui mérite d'être souligné, est celui qui permet à chaque individu qui compose le groupe de s'inscrire dans une dynamique plus globale.

Il y a, d'un côté, la multitude et la diversité des rencontres qui se font naturellement au travers des différents échanges ayant lieu au sein des jardins avec ses nombreux acteurs, ainsi que lors des rencontres ouvertes à un

public plus large proposées dans le cadre du projet de quartier. Ce qui permet donc d'élargir le réseau social des apprenants.

Mais il y a aussi la possibilité qu'offre la production de nourriture de réfléchir ensemble à toute une série de questions qui touchent à l'alimentation.

Bien sûr, cela commence par la sensibilisation à l'alimentation équilibrée, à ce que celle-ci peut apporter, et aux conséquences qui peuvent découler de son non-respect. Mais cela ouvre également la porte à une réflexion plus globale sur l'éthique liée à la consommation. Qu'il s'agisse des questions liées à la production ou à celles liées à la distribution: Quelles sont les valeurs véhiculées à travers les choix de consommation de chacun au quotidien, et quel est l'impact de ces choix pour la société présente et future?

Il s'agit donc d'inviter tous les membres du groupe à se percevoir comme des acteurs de la société et à poser les actes qui leurs semblent justes, forts de la réflexion menée de concert autour de ces thématiques.

Ainsi, comme nous l'avons exposé, au regard de toutes les possibilités d'enrichissement humain qu'il permet, ce projet est extrêmement intéressant, et la Ligue est ravie de pouvoir y contribuer...

Les stages résidentiels de la LEEP, asbl

Juillet - Août 2015

Comme chaque année, la Ligue de l'Enseignement organise des stages résidentiels. Cette année, les stages se dérouleront au Centre culturel Marcel Hicter (la Marlagne - Wépion) du 29 juin au 3 juillet et du 26 au 28 août 2015. N'hésitez pas à vous y inscrire!

En juillet

Vous avez le choix entre deux formations qui se déroulent toutes du 29 juin au 3 juillet 2015.

Chanter pour le plaisir!

Avec Marcelle de Cooman et Julie Legait. Un stage de pose de voix et d'interprétation de chansons.

L'atelier des petites formes théâtrales - improvisation et expression théâtrale

Avec Geneviève Ryelandt. Un atelier pour façonner en groupe des petites formes théâtrales. Le stage est centré sur la pratique de l'improvisation et de l'expression théâtrale.

INFOS

P.A.F.: 325/345€. Ce prix comprend la formation, l'hébergement (draps compris), 3 repas par jour avec de l'eau, 2 pauses café/thé par jour et le wifi gratuit au bar. Les suppléments de boissons ne sont pas compris dans ce montant.

En août

Ce sont cinq formations qui vous attendent du 26 au 28 août 2015.

Des racines, des projets et des ailes

Avec Alain Merzer. Un voyage de 3 jours pour se recentrer, gagner en estime de soi et travailler ses projets personnels et professionnels pour la rentrée.

Prendre la parole en public - des outils pour développer la confiance en soi

Avec Geneviève Ryelandt. Développer la confiance en soi, affiner son écoute pour répondre adéquatement, s'ouvrir aux ressources de l'imaginaire, communiquer de façon authentique et augmenter l'impact de ses prises de parole en public.

Découvrir, pratiquer et animer les jeux coopératifs

Avec Nathalie Jacquemin. Un jeu coopératif est un jeu où tous les joueurs gagnent, ou perdent ensemble. C'est ce qui les distingue des jeux de compétition.

Comportements difficiles et résistance dans les animations et les formations - comment interagir avec le groupe

Avec Nele Lavachery. Inertie, opposition, refus de participer, critiques négatives des participants peuvent se manifester à tous moments dans une animation ou une formation. Comment comprendre ces attitudes et interagir avec le groupe lorsque cela «coince»?

Mieux connaître et utiliser sa voix

Avec Marcelle De Cooman. Dans l'exercice de votre métier, votre voix est sollicitée au quotidien et ce, dans des circonstances particulières. Connaissez-vous votre voix et l'impact qu'elle peut avoir sur votre entourage, sur vos interlocuteurs?

INFOS

P.A.F.: 195/215€. Ce prix comprend la formation, l'hébergement (draps compris), 3 repas par jour avec de l'eau, 2 pauses café/thé par jour et le wifi gratuit au bar. Les suppléments de boissons ne sont pas compris dans ce montant.

En espérant vous rencontrer au cours de cette saison!

Si vous désirez plus d'information sur nos stages résidentiels, n'hésitez pas à consulter notre site Internet: www.ligue-enseignement.be ou contactez le secteur des formations par téléphone au 02/511.25.87 ou par mail à formation@ligue-enseignement.be

Paul Robin (1837-1912): Une vie engagée

Paul Robin est une figure emblématique de l'histoire de la pédagogie de la fin du XIX^e siècle. Son influence en Belgique est peu évoquée¹. Un ancien élève de Robin, Gabriel Giroud, qui a laissé à propos de ce pédagogue une étude très complète, est une source essentielle pour connaître son projet pédagogique.²

Paul Robin. Une vie mouvementée et engagée

Il voit le jour à Toulon le 3 avril 1837 dans une famille catholique et bourgeoise. Il fait de bonnes études aux lycées de Bordeaux et de Brest et, après un bref séjour dans la marine, il entre en 1858 à l'École normale supérieure. Diplômé en 1861, il enseigne les sciences physiques et naturelles aux lycées de la Roche-sur-Yon et de Brest. Il se fait remarquer par son projet de créer un enseignement populaire supérieur et par l'organisation d'excursions scolaires avec ses lycéens. Mais ne supportant plus le régime autoritaire de Napoléon III, il choisit, en 1865, de démissionner de son poste. On le retrouve la même année au «Congrès international des étudiants» tenu à Liège où il est question de l'enseignement. Robin participe aux débats et présente une communication. C'est à cette occasion qu'il fait la connaissance de César De Paepe, d'Hector

Denis, de Guillaume De Greef, de Victor Arnould et d'Eugène Hins³. Il s'introduit ainsi dans les milieux progressistes, libres penseurs et libertaires de Bruxelles. Il se fixe d'ailleurs dans la capitale belge et vit en donnant des leçons privées. Parmi ses élèves, on cite Léo Errera, qui sera plus tard professeur à l'ULB⁴. Il devient membre de la Ligue de l'Enseignement et du Conseil général belge de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT). En 1868, il participe à Bruxelles à un congrès qui avait mis à l'ordre du jour de ses travaux la question de l'éducation intégrale qu'il définissait ainsi⁵. *«Elle comprend et réunit les trois divisions ordinaires dites éducation physique, intellectuelle et morale; elle s'applique à donner naissance et développement à toutes les facultés de l'enfant, lui faire aborder toutes les branches de l'activité humaine de manière à ne lui donner que des notions parfaitement justes. Mais après avoir*

donné à tous cette indispensable première base de réalités objectives, elle laisse à chacun le soin de continuer, d'achever son développement suivant les circonstances, les nécessités, l'initiative personnelle et de ne se rapprocher du savoir et de l'art complet que dans les branches desquelles dépend la satisfaction de ses besoins physiques et moraux». C'est à cette époque que Robin fonde un journal d'enseignement populaire *Le Soir*. Entièrement dévoué à sa tâche d'enseignant, il donne des leçons publiques et gratuites de musique, de botanique, d'astronomie. Son intégration dans la vie politique et intellectuelle de Bruxelles est telle qu'il épouse civilement cette même année 1868, la fille du libre penseur bruxellois Delesalle⁶. L'année suivante, il se joint aux protestations de l'AIT contre les répressions sanglantes qui ont eu lieu en 1869 dans le Borinage et à Seraing à l'égard d'ouvriers mineurs en grève⁷. En tant que



ressortissant français, il est, dès lors, expulsé par la justice belge malgré des recours auprès du ministre libéral Jules Bara; il se réfugie à Genève où il s'initie à la peinture sur émail. Il fait alors la rencontre de Michel Bakounine, théoricien de l'anarchisme, avec lequel il va se lier d'amitié. En février 1870, il rentre à Paris où il est rapidement arrêté et emprisonné. La défaite de Sedan qui sonne le glas du second empire et l'avènement de la République, lui rendent la liberté. Il rejoint alors sa femme et ses enfants qui s'étaient réfugiés à Bruxelles. Mais l'arrêté d'expulsion étant toujours valable, il est emprisonné et reconduit à la frontière. Après un bref séjour à Brest, il rejoint Londres où il résidera une petite dizaine d'années. Entre-temps, il s'est séparé de son épouse. À Londres, il retrouve un autre exilé de marque, Karl Marx. Mais rapidement les deux hommes ont des dissensions et la rupture est consommée. L'auteur du *Capital* fait grief à Robin d'être trop proche de Michel Bakounine, qui défendait

des idées de liberté et d'autonomie au sein de l'AIT. C'est au cours de son séjour londonien qu'il s'intéresse au mouvement néo-malthusien. C'est alors que, en 1879, Ferdinand Buisson⁸, Directeur de l'enseignement primaire, met une fin, qui ne sera que provisoire, à ses errances en le nommant inspecteur primaire à Blois puis en lui confiant le 16 décembre 1880, la direction de l'Orphelinat Prévost à Cempuis.

L'orphelinat de Cempuis

En 1875, un riche commerçant, Jean-Gabriel Prévost, avait légué au Département de la Seine sa propriété de Cempuis. Elle comprenait des bâtiments entourés d'une propriété de plusieurs hectares situés aux confins de la Picardie (Oise) à environ 120 kilomètres de Paris. Prévost y accueillait des personnes âgées et des orphelins. Cempuis était à l'époque un petit village comptant plus ou moins deux cents habitants⁹. Dans son testament, le donateur avait spécifié que l'on devait faire de «Cempuis une institution essentiellement

laïque destinée aux orphelins des deux sexes du département de la Seine». Il précisait «... que l'établissement [devait toujours avoir] pour directeur et sous-directeur, instituteurs et institutrices, des laïques, afin que tous les enfants y soient recueillis d'une façon égale et sans esprit de secte¹⁰». La responsabilité qui lui était confiée, était pour P. Robin l'occasion rêvée de mettre en application les principes pédagogiques qu'il avait développés de manière théorique au cours de ses années tumultueuses qu'il avait publiés sous le titre *L'éducation intégrale dans La Philosophie positive*¹¹.

Les liens avec la Belgique

Paul Robin a séjourné à Bruxelles comme nous l'avons vu de 1865 à 1869; il est expulsé après les grèves d'avril 1869 dans le Borinage¹². Pendant ces années, il est devenu membre de la Ligue de l'enseignement qui, en 1875, inaugurerait l'École Modèle. Il est fort probable que Robin ait suivi cette expérience pédagogique, même s'il résidait à l'époque à Londres. En tout

“ La responsabilité qui lui était confiée, était pour P. Robin l’occasion rêvée de mettre en application les principes pédagogiques qu’il avait développés de manière théorique au cours de ses années tumultueuses qu’il avait publiés sous le titre *L’éducation intégrale* dans *La Philosophie positive*. ”

cas, nous savons de manière certaine que, dans les années 1890, il a entretenu avec Sluys, qui avait été une figure importante de l’École Modèle et qui était à l’époque Directeur de l’École normale des instituteurs, des relations suivies. Plusieurs faits en témoignent.

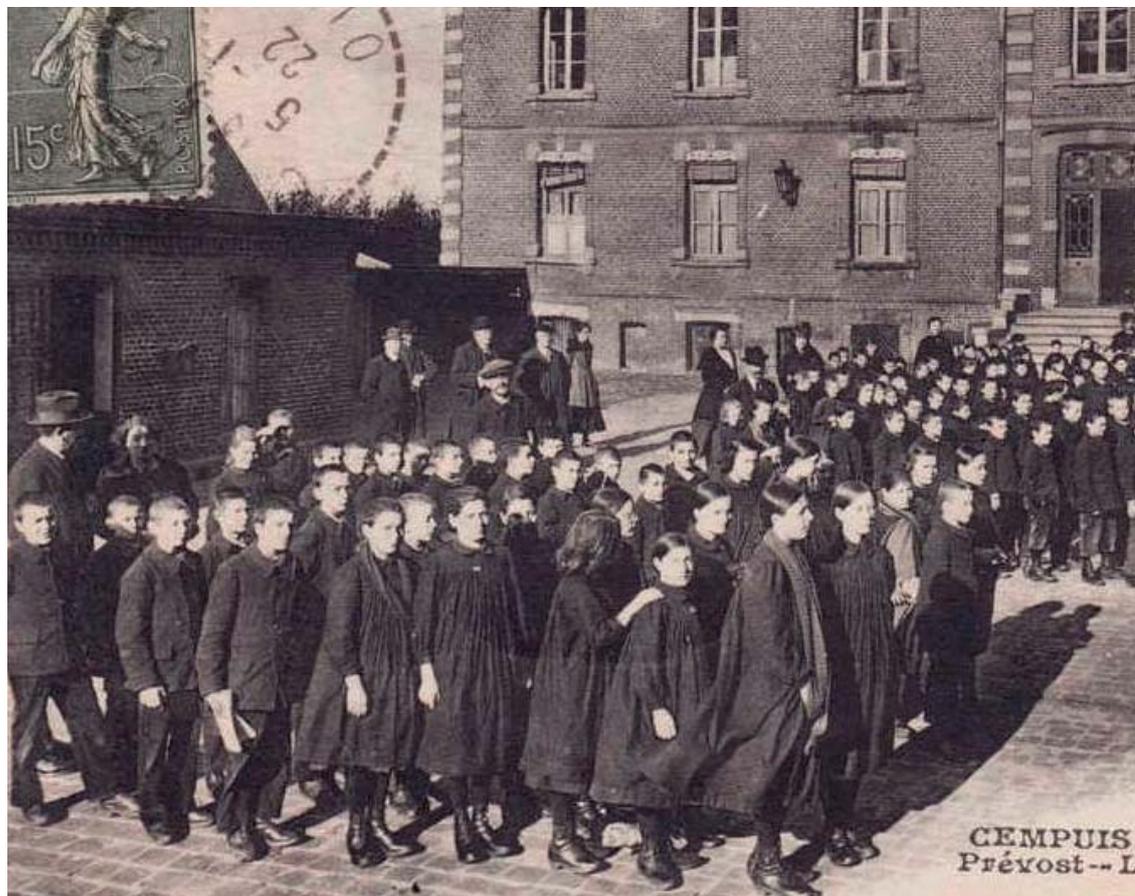
Dans le but de répandre à l’extérieur les principes pédagogiques mis en application à l’Orphelinat de Cempuis, Paul Robin et ses collaborateurs ont organisé des «Sessions normales de pédagogie pratique» auxquelles participaient des instituteurs et des visiteurs étrangers. C’est au cours de la Session de 1890, qu’il est fait plusieurs fois allusion au projet de fonder «un orphelinat rationaliste en Belgique sur le plan de celui de Cempuis avec le programme de l’enseignement intégral et de la coéducation des sexes dans un esprit dégagé de toute idée mystique et de tout préjugé social¹³». Lors de la Session de 1891, le Directeur de l’Orphelinat Prévost citait un article d’Alexis Sluys sur *L’instruction intégrale* paru en 1890. L’article fut publié séparément sous la forme d’une brochure vendue au profit du futur orphelinat rationaliste belge¹⁴. Pendant les vacances d’été de 1891, Sluys a participé à une excursion scolaire de seize jours avec les élèves de Cempuis; à pied, ils ont rejoint Le Tréport en passant par Rouen, le Havre, Étretat, Fécamp, Saint-Valéry et Dieppe. A. Sluys s’est fait l’écho de cette «longue marche» dans un article *Les vrais vacances scolaires*¹⁵; dans ses *Mémoires* publiés en 1939, il décrit avec enthousiasme son séjour à Cempuis et conclut: «M. Robin a réalisé un institut pédagogique digne des plus grands éloges, une véritable modèle, comme à cette époque il n’en existait pas de meilleur, ni même comparable, ni en Belgique, ni en France¹⁶». Cette même année 1891, pendant le mois d’août, Paul Robin et quelques collègues accompagnés de soixante-cinq élèves, parmi les plus âgés, effectuaient un premier voyage en Belgique. Il sera suivi en 1893 d’un second

séjour qui est abondamment commenté dans le rapport de la «Quatrième Session de pédagogie pratique»¹⁷. Lors de leur arrivée à Bruxelles, les visiteurs furent accueillis au son de la *Marseillaise* et au cri de «Vive la France» par une foule énorme de «quinze à vingt mille personnes¹⁸». Le cortège se dirigea vers la Maison du Peuple où les présidents de plusieurs sociétés progressistes prononcèrent des discours de circonstance. Parmi eux, figurait Alphonse Deluc «un des héros de la résistance au coup d’état de 1851» qui a parlé au nom de la Libre pensée de Bruxelles et a rappelé une fois encore le projet de «fonder en Belgique un Orphelinat rationaliste semblable au vôtre». Il faut se souvenir qu’A. Deluc, mathématicien, proscrit du Second Empire, fut le premier directeur de l’Orphelinat rationaliste de Forest et le premier président de son conseil d’administration¹⁹. Les 12 et 13 août, les orphelins de Cempuis présentèrent dans le local de la Brasserie flamande²⁰ et dans «le vaste préau de l’École normale» une série de travaux, des démonstrations pédagogiques, des chants, des récitations, des jeux scéniques, des exercices gymnastiques qui étaient des manifestations du système d’éducation mis en place à l’Orphelinat Prévost. Des élèves de l’École normale se joignirent à ceux de Cempuis pour chanter des chœurs notamment une *Marseillaise de la Paix*²¹. Le lendemain, après avoir visité les principaux monuments de Bruxelles, ce fut le départ pour Gand où l’accueil fut tout aussi enthousiaste. Une fois encore les adolescents de Cempuis firent la démonstration de leur savoir-faire. Parallèlement, pendant quatre journées, Robin et ses collaborateurs participèrent avec des instituteurs des écoles communales de Gand à un Congrès international qui était présidé par Aimé Bogaerts²², figure de proue du socialisme gantois. Outre les nombreuses communications, l’Assemblée décida la création d’une «Association internationale d’éducation» qui avait comme

objectif de propager les idées et les méthodes de l'éducation intégrale. Aimé Bogaerts, Hector Denis, à ce moment recteur à l'ULB, A. Sluys faisaient partie du Comité provisoire²³. L'originalité de cette rencontre résidait dans le fait que plusieurs exposés ont été accompagnés d'exercices pratiques exécutés par les élèves de Cempuis (par exemple, l'usage des ardoises dans les interrogations scolaires, des exercices de démonstration pour l'apprentissage de la musique modale, des exercices de diction, de prononciation ou de sténographie). Ces démonstrations eurent beaucoup de succès et furent introduites par Alexis Sluys dans la formation des instituteurs à l'École normale²⁴. En outre, P. Robin utilisa pour sa description des locaux de Cempuis un moyen tout à fait nouveau: la projection de photographies qui fut popularisée par la Ligue de l'enseignement sous l'appellation de «projection lumineuse». Autre innovation encore qui suscita beaucoup d'intérêt: Robin donna un cours d'astronomie, le soir dans la Plaine des Jeux du Parc de la Citadelle telle qu'il en faisait aux élèves de Cempuis.

La fin de Cempuis

En 1893, l'œuvre de P. Robin fut l'objet de critiques répétées dans la presse cléricale et dans les milieux catholiques. Ce qu'on lui reprochait, c'était la mixité de l'enseignement et tout particulièrement les séances de natation où filles et garçons apprenaient à nager ensemble. L'administration critiquait aussi le recrutement des enseignants auxquels le Ministère ne reconnaissait pas les mêmes droits que les instituteurs publics de la République; il fallait, dès lors, accepter des enseignants qui n'étaient pas à la hauteur, recrutés dans des agences et qui ne faisaient qu'un bref séjour à Cempuis. On reprochait aussi à Robin son manque de patrio-



tisme ou encore d'avoir propagé les idées malthusiennes.

Une commission fut constituée pour mener une enquête. Elle ne put rien prouver de répréhensible mais P. Robin fut néanmoins révoqué en août 1894²⁵. Après son départ, il ne resta pas inactif. Le corps professoral de l'Université nouvelle de Bruxelles où il connaissait plusieurs personnalités, notamment Guillaume De Greef, le chargea, selon son biographe, de donner un cours de pédagogie à l'Institut des Hautes études²⁶.

Bénéficiant d'une rente payée par l'État, il exposait à chaque occasion son projet d'éducation intégrale dans des conférences, lors de Congrès, notamment au Congrès de la Libre pensée qui se tint à Bruxelles en septembre 1895 ou dans des réunions maçonniques (Robin avait été initié en 1896 à Paris dans la Loge «Thélème» du Grand Orient de

France). En 1898, il se rend en Nouvelle Zélande où on a mis en application le système éducatif de l'éducation intégrale. On le retrouve à Gand en 1900 mais il est de plus en plus isolé surtout pour ses prises de position favorables au néo-mathusianisme. Il se disait préoccupé par l'augmentation de la population. La procréation de dégénérés, pensait-il, de scrofuleux, de rachitiques était une conséquence de l'ivrognerie et de la débauche; il fonda la «Ligue de la régénération humaine» afin de propager l'idée qu'il fallait limiter les grandes familles. Il a fait sur ce sujet plusieurs communications à la «Société d'anthropologie sur la Dégénérescence de l'espèce humaine» qui ont, comme ses écrits sur la limitation des naissances, fortement irrité les milieux socialistes et ouvriers. Il finit par se retirer en Suisse où il se suicida le 31 août 1912.

Dans son testament, il légua à La Ruche de Sébastien Faure l'imprimerie de l'Orphelinat et à l'École Ferrer de Lausanne²⁷ une partie du matériel pédagogique de Cempuis. Il a été incinéré au crématorium du Père-Lachaise le 15 septembre 1912.

1. Voir cependant M. GOLDBERG-A. PIRLOT, 346. *Chaussée d'Alseberg. Histoire de l'orphelinat rationaliste de Forest*, Bruxelles, Espace de libertés, 1996, passim - B. GROESSENS, *Les socialistes belges et l'enseignement (1831-1914)*, Bruxelles 1998, p. 173-178.
2. Gabriel GIROUD, *Cempuis. Éducation intégrale- coéducation des sexes*, Paris 1900 (Bibliothèque internationale des sciences sociologiques publiée sous la direction de A. HAMON). Augustin Hamon a enseigné la «Criminologie» et la «Sociologie criminelle» à l'Université



(Oise) -- Orphelinat à la rentrée des classes

Nouvelle entre 1897-98 et 1919-1920. Giroud a pu disposer pour l'écriture de cet ouvrage des documents officiels et des publications de l'établissement.

3. Pour toutes ces personnalités voir P. DEFOSSÉ (Dir.), *Dictionnaire historique de la laïcité*, Bruxelles, Fondation rationaliste, 2005, s.v.
4. M. HOMES dans BN, T. 32, 1964, col. 177-185.
5. *Bulletin de l'orphelinat* n° 11, 1891.
6. Je n'ai pas pu retrouver d'indication biographique concernant ce personnage.
7. E. GUBIN-J.-P. NANDRIN, *La Belgique libérale et bourgeoise (1846-1878)*, Bruxelles, Éd. Complexe, 2005, p.142-145 (*Nouvelle Histoire de Belgique*, vol. 1-1830-1905). Le gouvernement libéral fit appel à l'armée pour rétablir l'ordre. On compte une vingtaine de morts et de nombreux blessés dans le Borinage.
8. Ferdinand Buisson (1841-1932), philosophe et éducateur. Il fut un des principaux artisans de la laïcité sous la IIIe République. En 1879, Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique, fait appel à lui pour le poste de Directeur de l'enseignement primaire. Il a dirigé la publication d'un *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, un outil utilisé pendant de nombreuses années dans les écoles normales à la rédaction duquel P. Robin a collaboré.
9. Les héritiers avaient engagé un procès contre ce legs. Pendant ce temps, la propriété avait été gérée par Madame Buisson, mère de Ferdinand Buisson.
10. GIROUD, p. XIV, n. 2.
11. *La philosophie positive*, sept.-oct. 1869, juillet-août 1870, juillet-août 1872. La revue était dirigée par Littré et Wyrouboff.
12. Des recherches plus approfondies dans les archives devraient permettre de mieux cerner l'activité de Paul Robin parmi les milieux libres penseurs.
13. *Fêtes pédagogiques à l'orphelinat Prévost*. Session normale de pédagogie pratique 1890-1891-1892, Cempuis 1893, p. II-III et p. 4. Le projet comme on sait verra le jour en 1895 (M. GOLDBERG-A. PIRLOT, p. 12 et sq.
14. GIROUD, Cempuis, p. 157, n. 1.
15. *Revue pédagogique belge*, 1891.
16. *Mémoires*, p. 97
17. *Fêtes pédagogiques*. Quatrième Session normale de pédagogie pratique tenue à l'Orphelinat Prévost, Cempuis 1893, p. 3-17. A. SLUYS dans ses *Mémoires d'un pédagogue* (p. 94) a fait allusion à ce séjour en Belgique des orphelins de Cempuis. Une relation détaillée du voyage a été publiée dans la revue de l'Orphelinat *L'Éducation intégrale*, n° 5, 1893 que je n'ai pu consulter.
18. Ce chiffre paraît très élevé!
19. A. Deluc, 78 rue de la Croix à Bruxelles présidait la Société Coopérative de l'Orphelinat rationaliste créée le 2 décembre 1893. Elle avait comme objet de recueillir des fonds. M. Chassaing, 180 rue du Collège en était le secrétaire. Ces deux rues, proches l'une de l'autre, se trouvent sur le territoire de la Commune d'Ixelles. On trouvera des informations biographiques concernant A. Deluc dans GOLDBERG-PIRLOT, p. 46-48.
20. La Brasserie flamande était un bâtiment qui venait d'être édifié, en 1890, rue Orts (aujourd'hui le n° 20). Jean d'OSTA, *Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles*, Bruxelles 2012, s.v. Orts.
21. La Marseillaise, hymne national depuis le 14 février 1879, est un chant de guerre, révolutionnaire. Les jeunes de Cempuis avaient composé sur l'air de la Marseillaise un texte pacifique qui était chanté dans certaines écoles publiques et qui était considéré comme un crime de lèse-patrie à une époque où on ne parlait que de revanche après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace et de la Lorraine.
22. Aimé Bogaerts (1859-1915). Instituteur de formation et grand défenseur de l'école laïque (J. TYSENS dans *Dictionnaire historique de la laïcité*, p. 38. Une relation des travaux du Congrès a été publiée par Alexis SLUYS dans *Revue pédagogique belge*, T. 6, 1893, p. 401-429).
23. GIROUD, *Cempuis*, p. 328.
24. *Mémoires*, p. 98.
25. *Mémoires*, p. 97. Sluys a écrit personnellement au Ministre français responsable pour témoigner que les accusations n'étaient pas fondées.
26. GIROUD, p. 8. Cependant le nom de Robin n'apparaît pas dans A. DESPY-MEYER-P. GOFFIN, *Liber memorialis de l'Institut des Hautes Études de Belgique*, Bruxelles, ULB, 1976.
27. Voir P. DEFOSSÉ, *La Ruche, une école libertaire* dans *Éduquer* n° 111, 2015, p. 31-33.

Les carrés existent-ils?

Promenade géométrique, d'Euclide à Einstein

Il y a environ 2300 ans, Euclide, mathématicien grec, posa les bases de la géométrie plane telle qu'on l'enseigne encore en primaire et secondaire. Par une approche très rigoureuse de sa matière, il montra que la géométrie peut reposer sur quelques *axiomes* (définissant les objets géométriques tels que droites et points) et cinq *postulats*.

Euclide et les bases de la géométrie plane

Aujourd'hui, ces postulats nous paraissent évidents. Le premier, par exemple, énonce qu'il existe une unique droite passant par deux points donnés. Le cinquième affirme¹: «Étant donné une droite D et un point M extérieur à cette droite, il ne passe qu'une parallèle à D passant par M».

À partir de ces quelques «règles du jeu», on peut démontrer tous les résultats usuels de géométrie de primaire et secondaire, par exemple: «Il existe une figure fermée à quatre angles droits et quatre côtés égaux, nommée *carré*», ou «La somme des angles d'un triangle vaut 180 degrés».

Cela pourrait paraître de la «pédanterie mathématique», selon la formule du physicien Penrose², de s'inquiéter de faits

qui nous paraissent aussi évidents que l'existence du carré. Après tout, il suffit de le tracer avec une latte! Pourtant, nous allons voir qu'Euclide s'est montré extraordinairement visionnaire en prenant ces précautions.

Le mystérieux cinquième postulat

Revenons sur le cinquième postulat. L'énoncé «Étant donné une droite D et un point M extérieur à cette droite, il ne passe qu'une parallèle à D passant par M» paraît aller de soi. Pensons à des rails de train: si un rail D et une traverse sont déjà posés, comment poser le deuxième rail, parallèle au premier et passant par l'extrémité M de la traverse? Le cinquième postulat nous dit qu'on n'a pas le choix. Il n'y a qu'une façon de placer un rail parallèle à un rail

donné et passant par un point donné. L'évidence même!

Pendant des centaines d'années, des mathématiciens se sont posés la question suivante: le cinquième postulat peut-il être déduit des autres (donc prouvé)? Ou bien est-il indépendant des autres (donc indémontrable à partir de ceux-ci)? C'est la seconde option qui a été démontrée: le cinquième postulat est *indépendant*. On a donc le choix entre deux options.

Soit poser comme vrai le cinquième postulat, et faire alors de la *géométrie euclidienne*, la géométrie ordinaire que nous connaissons: celle où le carré (quatre angles droits et quatre côtés de même longueur) existe. Ou bien, puisque ce postulat est indépendant des autres, on peut avoir l'idée étrange de faire de la géométrie sans lui. On peut même

avoir l'idée extraordinaire de tourner le dos à l'évidence et de fonder une géométrie nouvelle en remplaçant le fameux postulat par sa négation: «Pour toute droite D et un point M différent de D, il passe par M au moins deux parallèles à D».

On mesure difficilement le courage nécessaire pour oser une affirmation si étrange. Plusieurs parallèles à une droite D passant par M? Non-sens (pensons aux rails)! Gauss, malgré sa notoriété de plus grand mathématicien du 19^e siècle, répugnait à évoquer cette partie de ses recherches, de crainte d'une polémique³. Et pourtant, les mathématiciens Gauss et Bolyai, entre autres, ont bâti une géométrie «non-euclidienne» basée sur ce postulat bizarre. Dans cette géométrie, difficile à appréhender car on ne peut pas la dessiner directement (mais seulement en faire des représentations indirectes⁴), le carré, figure fermée à 4 angles droits et 4 côtés égaux, n'existe pas, et la somme des angles d'un triangle ne vaut jamais 180 degrés!

Et dans le monde réel?

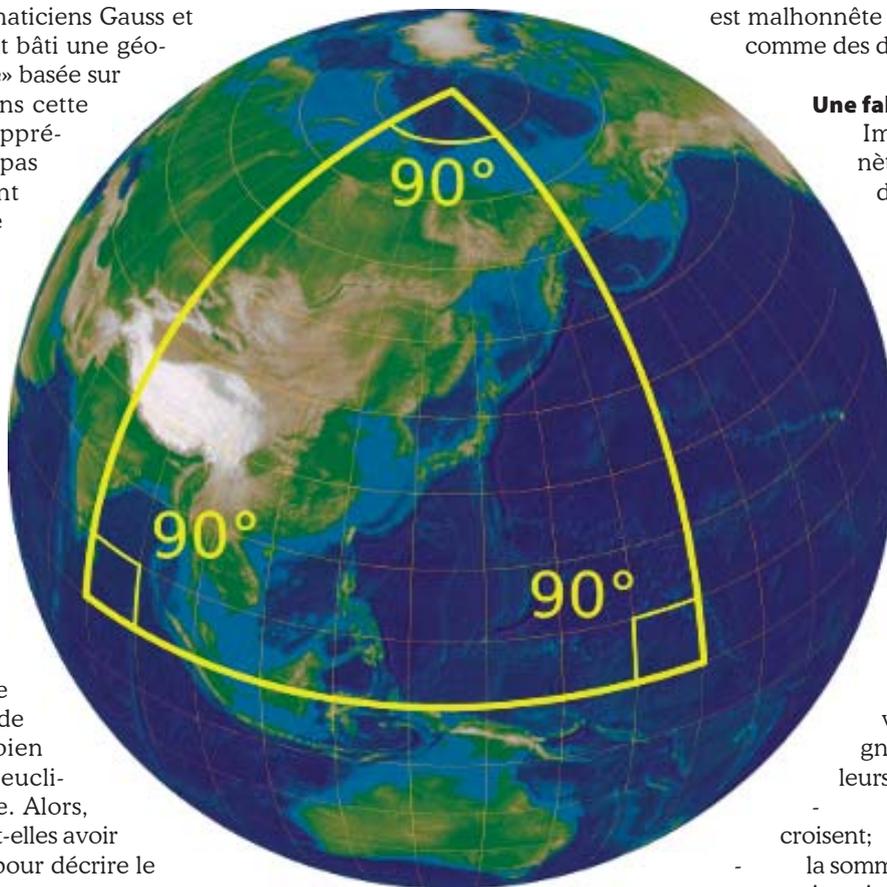
On pourrait objecter: «Les mathématiciens s'amuse, en refusant le cinquième postulat, à créer un monde étrange. Mais on voit bien que le monde réel est euclidien, que le carré existe. Alors, ces spéculations peuvent-elles avoir une quelconque utilité pour décrire le monde réel?»

De façon spectaculaire, la physique répond par l'affirmative! Depuis les travaux de relativité générale d'Einstein (1915), parfaitement confirmés par l'observation astronomique sur de très grandes distances, nous savons que le monde est non-euclidien, c'est-à-dire que le cinquième postulat n'y est pas respecté. Nous vivons dans un univers «courbe» où les carrés n'existent pas! Certes, n'importe qui peut tracer un carré sur une feuille de papier: le monde familier est, à toutes fins pratiques, euclidien. Mais, à des échelles de milliards d'années-lumière, une figure fermée à 4 côtés

égaux et 4 angles droits n'existe pas! Pour tenter d'approcher cette réalité difficile à imaginer, procédons par analogie.

Exemple de géométrie non-euclidienne

Deux avions partent de Belgique, l'un de Bruxelles, l'autre de Liège, les deux en ligne droite et plein Nord. Les deux trajectoires sont parallèles, n'est-ce pas? Pourtant, le premier avion arrive, au bout de 4500 km environ, au pôle Nord. Le deuxième, au bout de 4500 km également, parvient...



au pôle Nord, bien sûr. Ces trajectoires ne sont donc pas parallèles puisqu'elles se coupent! Sur une sphère, les droites parallèles n'existent pas!

Un de ces avions parcourt un triangle de 10.000 km de côté: il quitte le pôle Nord, parcourt 10.000 km jusqu'au large de l'Inde, puis tourne à angle droit à gauche et parcourt 10.000 sur l'équateur jusqu'au milieu du Pacifique, puis vire de nouveau à gauche à angle droit et vole 10.000 km vers le Nord jusqu'au pôle. Le triangle se

referme avec de nouveau un angle droit par rapport à son premier trajet pôle-Inde. Voici donc un triangle avec trois angles droits, dont la somme fait donc 270 degrés (figure). Sur une sphère, la somme des angles d'un triangle ne fait pas 180 degrés!

De même, sur une sphère, le carré, défini comme figure avec quatre angles droits et quatre côtés égaux, n'existe pas.

Voilà donc un exemple de géométrie non-euclidienne, appelé géométrie sphérique. Certes, pourrait-on dire, mais ces «droites» tracées sur Terre ne sont pas de «vraies droites», mais de grands cercles! Il est malhonnête de présenter des cercles comme des droites!

Une fable à deux dimensions

Imaginons alors une planète peuplée d'êtres à deux dimensions, tout plats, condamnés à ramper sur leur sphère. Il s'agit bien sûr d'une «expérience de pensée», car aucun être vivant ne peut être tout à fait plat ... Admettons cependant que ces créatures fassent de la géométrie, définissent le point, puis la droite comme le plus court chemin entre deux points, étudient les propriétés des triangles et les carrés. Voici ce qu'ils trouveraient évident, et enseigneraient à coup sûr dans leurs écoles:

- toutes les droites se croisent;
- la somme des angles d'un triangle ne vaut jamais 180 degrés;
- une figure à 4 angles droits ne peut avoir 4 côtés égaux.

Si, sur cette planète, un Euclide proposait la notion de droite parallèle, de carré, ou un postulat selon lequel «par un point donné M extérieur à D il passe toujours une parallèle à D», ses collègues le prendraient pour un déséquilibré - ou un mathématicien extrêmement novateur, comme Bolyai sur notre Terre.

Les mathématiciens de cette planète auraient beaucoup de mal à dire: «En réalité, nous vivons sur une sphère, il se peut que dans d'autres géométries le carré existe»,

car le concept de «sphère» leur serait étranger. Ils comprendraient difficilement ce qu'un Terrien pourrait leur expliquer: «Votre monde à deux dimensions est courbe. Votre géométrie est différente de la nôtre».

Refuser l'évidence

Voici donc l'analogie. Nous sommes, dans notre univers à trois dimensions, dans la même situation que les créatures plates dans leur monde à deux dimensions. Nous croyons que notre univers est euclidien, et il nous est très difficile d'imaginer que, sur de très longues échelles de distances, il ne l'est pas: il est «courbe». Seules des personnes exceptionnellement imaginatives, comme Gauss ou Einstein, ont pu avoir cette idée extraordinaire de se défaire de la géométrie euclidienne, qui semble pourtant si «naturelle».

La rigueur d'Euclide a alimenté les spéculations de mathématiciens des 18^e et 19^e, qui ont inspiré Einstein au 20^e pour bâtir sa théorie d'un univers non-euclidien: un univers où les carrés fermés n'existent pas. Voilà un beau morceau d'histoire des sciences, où, une fois de plus, on apprend qu'une part du génie consiste à ne pas prendre comme évident ce qui semble l'être pour tout le monde.

1. Rappelons que deux droites sont parallèles si elles ne se coupent pas.
2. R. Penrose, *The Road to Reality*, chap 2, Vintage Books, New York, 2007.
3. M. J. Greenberg, *Euclidean and Non-euclidean Geometry*, Freeman & Co, San Francisco, 1974.
4. Ceci peut paraître étrange. Pourtant, la plupart des dessins ne sont que des représentations indirectes, et non la réalité elle-même. On ne peut dessiner d'un coup l'intérieur et l'extérieur d'une maison. Et un dessin de pipe n'est pas une pipe!

Brèves...

Ça se passe chez nous

Moineau et prix du mètre carré

Le moineau (l'habituel Moineau domestique), sympathique petit oiseau des villes, devient rare. Cet oiseau, probablement apporté d'Asie, il y a deux mille ans, par les peuples venus de l'Est, était très commun il y a encore vingt ans. Sa densité a fortement diminué depuis. En cause: la disparition des herbes folles, des zones poussiéreuses, des toitures défectueuses où ils font leur nid. Grosso modo, le nombre de moineaux diminue là où le prix du mètre carré augmente.

Comment favoriser la présence des moineaux sans abîmer son logement? En posant des nichoirs, par exemple¹, ou en entretenant un peu moins son jardin ...

1. Voir le site nichoirs.net



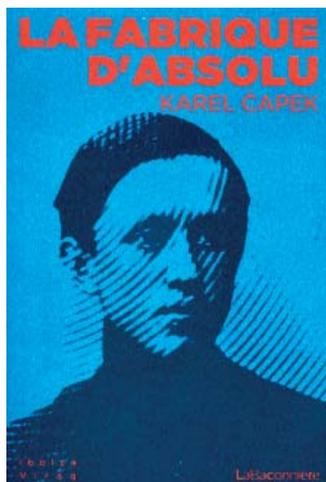
Actualités scientifiques



603 km/h en train

Le Maglev, train à sustentation magnétique, vient de battre un nouveau record au Japon, atteignant en phase d'essai la vitesse de 603 km/h, soit à peine moins qu'un avion! Le principe semble simple: des aimants sur la voie repoussent des aimants sur le train, qui se retrouve ainsi en «lévitation». Sans contact et sans roue, les frottements «solides» disparaissent ainsi totalement. La vitesse du train n'est limitée que par le frottement de l'air et certains effets électromagnétiques. En théorie, dépasser la vitesse d'un avion n'est

pas hors de portée... Dans la pratique, les obstacles techniques sont nombreux: le prix de la ligne Tokyo-Osaka, prévue pour 2027 avec une vitesse de 500 km/h, se chiffre en dizaines de milliards d'euros.



À lire...

La fabrique d'Absolu¹

En libérant l'énergie contenue dans la matière, au niveau atomique, un ingénieur met au point le «Carburateur», une source d'énergie extraordinairement efficace. Effet secondaire: l'engin libère «l'Absolu», principe mystérieux et immatériel ayant la propriété de rendre les gens croyants, mystiques, voire capables d'accomplir des miracles. Parallèlement à la surproduction de biens se répand une épidémie religieuse mondiale. Dans cette fable jubilatoire à l'humour acide, Karel Capek traite, à sa façon, plusieurs thèmes actuels. Que fera l'humanité de l'abondance technicienne d'une part, de la diffusion générale du sentiment religieux d'autre part? On ne peut que saluer le talent visionnaire de l'auteur, qui a écrit ce roman (réédité en 2014) en... 1922! Bien avant Hiroshima, la Guerre Froide et la première centrale nucléaire...

1. Karel Capek, *La Fabrique d'Absolu*, La Baconnière, Genève, 2014.